



DU MOIS

ISSN 1259-9034

PARAÎT AU DÉBUT DE CHAQUE MOIS - 38 rue Léon, 75018 Paris. Tél. 01 42 59 34 10. Fax 01 42 55 16 17. - N° 49 - MARS 1999 - 12 Frs

Deux projets face à face pour l'avenir de l'hôtel Mathagon, une des plus vieilles demeures de l'arrondissement

Page 6

LES ÉCOLES DU 18e DANS LES TURBULENCES

(Page 4)

Un projet pour la Porte de Clignancourt

Page 8

Le café littéraire du Petit Ney

Page 9

Du nouveau pour le sous-sol dans le futur POS de Montmartre

Page 11

Le premier programme de Télé-Montmartre

Page 12

Boinod : le jardin public prêt au printemps 2000

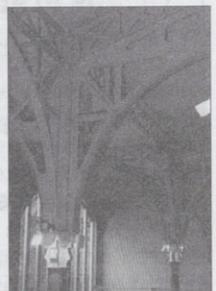
Page 12

Cascade de résultats pour les coureurs de Championnet-Sports

Page 16

Architecture dans le 18e : le métal, marchés et ponts

Page 23



HISTOIRE : Quand une ceinture de fortifications entourait Paris



2404. - St-OUEN. - Sur les Fortifs - Concert en plein vent. - G. I.

Les fortifications, qui se situaient à peu près sur l'emplacement actuel du périphérique, étaient un lieu de promenades et de fêtes populaires. (Carte postale de 1900.) Voir l'article pages 19 et 20

Procès de l'excision : six habitants du 18e parmi les inculpés

(Page 3)



Be 50 32713 D1

L'AIR DU TEMPS

Le sourire

Un soir, avenue de Saint-Ouen, quand il faut aborder l'angle de la Villa Saint-Michel, quand le trottoir se fait crottoir pour chiens, quand le retour du boulot se transforme en parcours du combattant appliqué à éviter l'obstacle en terrain glissant, chargée de quelques provisions je marche, les yeux rivés sur mes chaussures, attentive aux souillures qui entartinent généreusement le bitume.

«Madame, vous avez perdu quelque chose ?» Je regarde le jeune homme en casquette de base-ball qui m'interpelle, goguenard. Je tourne la tête. Ai-je besoin de lorgnon ? Je n'ai pas perdu un seul poireau de la botte glissée sous mon bras. Je souris. «Le sourire, madame, vous l'avez retrouvé !»

Merci ! Je vais essayer de le garder...

Jacqueline Gamblin

Miaou

Place Jules Joffrin, 17 h 30. Tout le monde s'installe dans le Montmartrobus. Deux dames, mise en plis oxygénée, lodens et cabas, devisent.

- Vous avez vu, à la galette, Madame X elle a pris trois parts, elle exagère tout de même.

- Oh oui, et c'est même pas pour elle, c'est pour son chat !

Paul Dehédin

COURRIER COURRIER COURRIER COURRIER COURRIER

Offre de livres

« Nous sommes abonnés au journal depuis près de trois ans et nous résidons dans le 18e. Nous achetons un certain nombre de livres (essentiellement en format de poche) dont nous ne savons que faire après lecture. Nous ne souhaitons pas les garder car nous savons qu'en règle générale nous ne les relisons pas. Nous en donnons évidemment à quelques personnes autour de nous mais... il en reste.

Nous pensons que ce serait une bonne chose de les transmettre à des associations, mais jusqu'à maintenant nous n'avons pas trouvé à qui les donner. Savez-vous si des associations dans le quartier pourraient être intéressées ? Sinon, pourriez-vous diffuser notre offre via le journal ? »

Patrick Pinzelli et Isabelle Miralles

Offre transmise. Ecrire à la rédaction, qui fera suivre.

2 francs pour pisser

« Dans la salle d'attente de mon médecin, j'ai lu votre journal et suis ravie de vous connaître. Vivant depuis dix ans dans le 18e, j'ai pris souvent des initiatives pour informer nos maires. J'ai eu parfois satisfaction, mais je n'ai pas eu de réponse à une lettre récente concernant les gens qui se soulagent dans la rue à toute heure, sur une gouttière, une porte cochère, dans l'entrée d'un garage, etc... »

J'ai fait une remarque à un homme en position dans l'entrée du garage de mon immeuble, il m'a répondu "qu'il n'avait pas 2 francs pour les pissotières". Est-ce qu'il ne serait pas urgent de mettre les "vespasiennes" gratuites... Excusez-moi pour cette missive peu littéraire, elle relate des faits réels... »

Mme E.G.

Help ! médicaments !

Ma femme et moi avons effectué un séjour d'un mois au Guatemala et au Honduras. Nous avons rencontré là-bas une population maya très pauvre, mais très digne, que le cyclone Mitch du début de l'hiver a profondément meurtrie. Par l'intermédiaire d'amis, nous sommes entrés en contact avec le village sinistré de Iztapa où près de la population, soit environ 3 000 personnes, ont tout perdu et essaient de survivre dans une précarité alarmante, touchés par la malaria, la dengue et le choléra.

Ils manquent cruellement de médicaments : antibiotiques (pour le cho-

léra), crèmes pour maladies de peau ou mycoses (à cause de l'impossibilité d'une hygiène suffisante), médicaments contre la toux, la fièvre, crèmes contre les rhumatismes, l'arthrite, et aussi des vitamines.

Nous avons déjà apporté à leur dispensaire 23 kilos de médicaments, mais ce n'est pas suffisant. Aussi ces lignes sont un appel pour leur venir en aide. Merci d'avance.

Nous acceptons des médicaments entamés mais non périmés.

Numéro de téléphone-fax-répondeur : 01 46 06 16 18.

Paul Dehédin

Permanence

A la suite d'une information brève parue dans notre n° 47 (page 6), Claude Lambert, conseiller d'arrondissement et conseiller de Paris RPR nous apporte les précisions suivantes :

« Je tenais à vous remercier d'avoir annoncé ma nomination de conseiller délégué auprès du maire de Paris dans votre n° 47. Dans la deuxième partie de l'information, il est précisé, concernant la permanence RPR de la 19e circonscription, qu'elle était récemment installée. Or celle-ci existe au 4, rue du Canada, depuis 1986, Daniel Brulé en est le secrétaire de circonscription depuis 1989.

Si je tiens une permanence le jeudi de 18 h à 19 h 30, c'est pour permettre à ce quartier d'avoir un élu RPR à la disposition des habitants, ce qui n'était pas le cas depuis les municipales de juin 1995. (Il y a Jean-Pierre Pierre-Bloch, bien entendu, pour l'UDF.) »

Claude Lambert

Je vous écris d'Italie

« Vivant en Italie, voici ma requête : correspondre avec un lycée ou un collège afin de permettre à mes élèves de 4ème et de 2ème de communiquer avec des élèves français. Je lis en classe votre journal qui passionne mes élèves. Ils souhaiteraient avoir des contacts avec vos habitants, en particulier ceux qui ont de 13 à 16 ans... »

Marie-Christine Marzan, Battipaglia

Meetings d'oiseaux

« Puis-je vous suggérer un article ? Je vais à la piscine tous les matins à 7 h, comme beaucoup d'autres adultes. A la piscine Bertrand Dauvin, près de la Porte de Clignancourt. A 8 h 30, il faut que nous ayons vidé les lieux, car les enfants des écoles attendent dehors. J'ai remarqué, au début de l'hiver, une "assemblée générale" de merles dans le haut de plusieurs arbres de la rue René Binet... quelques centaines, je n'arrive pas à les compter. On peut les voir avant le lever du jour, c'est-à-dire que je les vois à mon arrivée à la piscine, mais plus lorsque j'en ressors. Il y en a moins maintenant, surtout quand il fait très froid. Où vont-ils ? Au printemps, il n'y en a qu'un ou deux couples... »

Geneviève Réau

Note de la rédaction : C'est effectivement une idée d'article... Et cet endroit n'est pas le seul dans le 18e où les oiseaux tiennent meeting. Y a-t-il parmi nos lecteurs un bon connaisseur des oiseaux pour nous informer ?

Le 18e du mois.

Rédaction, abonnements, publicité : 38 rue Léon, 75018 Paris. Tél 01 42 59 34 10. Fax 01 42 55 16 17.

• Adresse du site Internet : <http://www.multimania.com/dixhuit> Courrier : dixhuit@multimania.com

• L'équipe de rédaction (entièrement bénévole) : Christian Adnin, Dan Aucante, Brigitte Bâtonnier, Bernard Boudet, Philomène Bouillon, Noël Bouttier, Jamil Brahim, Christine Brethé, Brahim Chanchabi, Virginie Chardin, Bertrand Combaldieu, Michel Conversin, Paul Dehédin, Jean-Michel Delage, Nadia Djabali, Michael Doise, Anne Farago, Suzanne Fayt, Danielle Fournier, Nicolas Gallon, Jacqueline Gamblin, Sylvain Garel, Vincent Gerbet, Michel Germain, Thibaut Jaulin, Marie-Pierre Larrivé, Bertrando Lofori, Ludovic Maire, Sandra Mignot, Noël Monier, Thierry Nectoux, Jean-Claude Paupert, Patrick Pinter, Elisabeth Piquet, Rose Pynson, Silke Rotzoll, Elisabeth Schneider, Valérie Stafetta, Michèle Stein.

Le 18e du mois est édité par l'Association des Amis du 18e du mois.

Si vous voulez nous aider, abonnez-vous !

- Je m'abonne au 18e du mois : un an (onze numéros) : 130 F (19,82 euros)
- Je m'abonne et j'adhère à l'association des « Amis du 18e du mois » : 230 F (130 F abonnement + 100 F cotisation)
- Je souscris un abonnement de soutien : 500 F (130 F abonnement + 370 F cotisation de soutien)
- Abonnement à l'étranger : 150 F (22,87 euros)

(Cochez la formule que vous avez choisie.)

Nom : Prénom :

Adresse :

Découpez ou recopiez, et envoyez, avec le chèque libellé à l'ordre « Les Amis du 18e du mois », à l'adresse : Le 18e du mois, 38 rue Léon, 75018 Paris.

Le procès de l'excision

Le procès d'Hawa Gréou, jugée pour avoir pratiqué l'excision sur 48 fillettes africaines, a fait les gros titres des journaux en février. Parmi les 26 co-accusés qui comparaissaient avec elle, mères et pères des fillettes, six habitaient le 18e.

Considérée en France comme un crime, car il s'agit sans aucun doute d'une mutilation, l'excision est encore une pratique traditionnelle répandue dans certains pays africains, et les mères qui font exciser leurs filles ne ressentent donc pas de culpabilité.

Nous avons demandé à une femme médecin, qui se trouve confrontée à ce problème dans ses rapports avec les femmes qu'elle suit, comment elle le vit.

La Cour d'Assises de Paris a condamné à huit ans d'emprisonnement Hawa Gréou, une Malienne de 52 ans reconnue coupable d'avoir excisé quarante-huit fillettes entre 1983 et 1994.

La Cour, dont le jury était composé de huit femmes et un homme, a condamné à cinq ans de prison avec sursis vingt-trois des parents poursuivis pour complicité, deux autres à trois ans avec sursis, et la dernière à deux ans de prison ferme.

Impressions d'audience

Cour d'Assises de Paris, lundi 15 février. Au dixième jour de leur procès et à la veille du verdict, elles sont là, attentives, dans le box des accusés, les vingt-quatre mères de fillettes excisées. Deux pères sont aussi inculpés.

Revêtues de leur tenue d'apparat, boubous et turbans pourpres, rose fuchsia ou vert d'eau, elles comparaissent libres, pour complicité de "violences volontaires ayant entraîné une mutilation permanente sur mineure de moins de 15 ans".

L'avocat de l'une d'elles plaide. «Ce n'est pas le procès de l'excision, acte barbare et sévère, qui doit être fait, mais celui d'hommes et de femmes, les pères et mères, qui ne voulaient pas nuire à leurs enfants, qu'ils aiment.»

Sa cliente, dit-il, une Malienne arrivée en France en 1987, connaissait-elle la loi française au moment des faits (excision de ses deux filles aînées à la fin des années 80) ? Ce n'est pas sûr. «Quelques années plus tard, en 1993, elle n'a pas fait exciser sa dernière fille, parce qu'on lui a dit au centre de PMI (protection maternelle et infantile) que cela ne se fait pas.»

L'avocat conclut en demandant l'acquittement, «car aujourd'hui elles ont compris, ces mères. Pour la première fois, c'est une fille de leur communauté qui a porté plainte, qui a osé dire à sa mère :



Dessin de Barbara d'Antuono

Je suis là devant la Cour et devant toi, parce que c'est mal, ce que tu m'as fait.»

13 h, la présidente suspend l'audience. Le public et les accusés se lèvent. Hawa Gréou, l'exciseuse, quitte la salle par l'arrière du box, encadrée de deux gendarmes. Les autres accusés, les vingt-sept mères et pères, quittent la salle. Un petit garçon noir portant des pains dans un sac se dirige vers l'une des mères. Les sandales dorées claquent sur les marches de pierre du Palais de justice. En bas de l'escalier, trois caméras braquent leur objectif. Les mères cachent leur visage dans leur boubou.

Brigitte Bâtonnier

Une femme médecin : «Cela m'effraie, mais je ne peux pas m'en prendre aux mères...»

«Les premières fois que j'ai eu à examiner des fillettes excisées, j'étais épouvantée.» Isabelle Ferrié, médecin pédiatre habitant dans le 18e et exerçant dans un centre de protection

maternelle et infantile (PMI) en région parisienne, parle de sa pratique médicale et de son travail de prévention sur l'excision. «On se dit qu'il faut faire cesser ces pratiques tout de suite. Et puis on essaie de comprendre pourquoi ces pratiques existent et comment on peut les faire cesser.» Car les personnels médicaux et les travailleurs sociaux sont les mieux à même de permettre les évolutions nécessaires, par un travail d'éducation, de compréhension, de persuasion.

En 1988-89, un petit groupe de réflexion se constitue sur le lieu de travail d'Isabelle. Il rencontre des militantes féministes, mais aussi des ethno-psychanalystes. Le discours militant de l'interdiction pure et simple est très séduisant pour des gens qui ne travaillent pas directement avec ces populations. Mais, même s'il est juste en principe, il a paru trop réducteur au groupe de médecins auquel appartenait Isabelle. Ils se sont sentis obligés de situer cette question dans le problème global de l'immigration de personnes issues de sociétés non occidentales et très traditionnelles, comme ces familles maliennes arrivant de petits villages.

Et là, bien entendu, on touche un point de friction, explique Isabelle Ferrié. Notre société et la société d'où arrivent ces familles ne fonctionnent pas de la même façon. Se conformer à la loi, quelle signification cela peut-il avoir pour ces mères (elles-mêmes excisées) de fillettes exci-

La loi, mais laquelle ?

sées ? Se conformer à quelle loi, la loi républicaine ou celle de leur ethnie ?

«Il faut se mettre à la place de ces communautés transplantées.» Même si leurs coutumes nous heurtent, sans doute à juste titre, elles font partie d'un cadre d'ensemble qui fournit aux gens leurs repères. Devant la perte de cadre et de repères qu'entraîne la transplantation depuis un petit village malien vers une métropole comme la nôtre, on peut comprendre que ces mères se raccrochent à la façon dont elles ont été élevées, et reproduisent cette pratique, qui est à leurs yeux un rite d'intégration dans leur groupe. Et le groupe, c'est tout ce qui leur reste, elles qui en tant qu'individus ne comptent pas.

Isabelle Ferrié n'est pas passéiste, elle martèle sa démonstration. Pour ces familles, deux attitudes sont possibles : ou bien elles s'intègrent, se mettent rapidement à notre mode de vie ; elles acceptent alors pleinement l'interdiction de l'excision. Ou bien elles pataugent dans des difficultés d'intégration, vivant à douze dans deux pièces, confrontées aux images négatives que nous leur renvoyons, dont celle de barbares, ce qui ne fait qu'exacerber leurs positions, sur l'excision notamment.

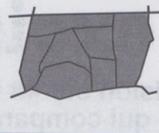
Le nombre d'excisions diminue.

Isabelle Ferrié n'est pas pessimiste. En dix ans de pratique médicale, elle a vu le nombre d'excisions commises sur le territoire français diminuer considérablement. Il faut écouter les gens, en l'occurrence les mères, au lieu de leur imposer de force, il faut les rendre partie prenante du progrès que constitue la fin de la pratique de l'excision.

«Il faut prendre les gens là où ils en sont de leur réflexion. Beaucoup de mères, toutes quasiment, savent que cette pratique est interdite en France, mais pas pour autant bannie de leur esprit.»

Isabelle raconte un entretien récent avec une jeune mère s'appêtant à faire "un voyage au pays" avec sa petite fille. Devant les propos du médecin l'exhortant à ne pas faire exciser sa fille, la mère répond doucement : "Mais il faudra bien le faire un jour !" «C'est à partir de là que je peux commencer à discuter, à expliquer, poursuit Isabelle, en essayant de leur faire envisager l'avenir de leur

(Suite page 4)



(Suite de la page 3)

enfant, un avenir sans doute différent du leur. Faire prendre conscience à la mère que sa fille a toutes les chances de vivre en France, que la justification de l'excision par le mariage n'a plus de raison d'être : Qui vous dit qu'elle se mariera à un Soninké ?»

«Faire passer le message...»

«Mais il faudra bien le faire un jour !» Isabelle Ferrié reprend les mots de la jeune Malienne pour montrer l'importance que l'acte d'excision a dans la structure psychique de cette mère, et combien il est difficile de parler de ce problème. «Et il y a d'abord un problème franco-français : si, dans une conversation, nous abordons cette question autrement que par "c'est interdit", nous passons pour des partisans de l'excision ! Mais notre problème, c'est : comment faire passer le message auprès de ces communautés ?»

Isabelle raconte une séance de prévention organisée par des travailleurs sociaux et médecins auprès d'un groupe d'une douzaine de mères. A l'issue des films projetés, des démonstrations faites avec des objets anatomiques montrant que l'excision est véritablement l'ablation d'un organe, les mères ont discuté de tout... sauf de l'excision ! Et les travailleurs sociaux n'ont pas remis en cause leur discours.

«Devant une vulve excisée, conclut Isabelle Ferrié, j'avais une réaction viscérale d'horreur. Aujourd'hui, cela m'effraie toujours, mais je ne peux pas m'en prendre à la mère. Je suis dans la même situation que celle qui me dit : je ne voulais pas que ça se fasse, mais je n'ai pas pu résister, je vais essayer de l'empêcher pour mes enfants à venir.»

Recueilli par Brigitte Bâtonnier

Logement : les expulsions vont reprendre

La fin de la trêve hivernale pour les expulsions n'est pas loin. C'est le 15 mars que, la période d'hiver achevée, on pourra de nouveau mettre à la rue les locataires que la justice a déclarés sans titre, ou qui n'ont pas payé leur loyer. Déjà, dans plusieurs immeubles "expulsables", les familles ont reçu la visite d'un commissaire, ou une convocation, ou une mise en demeure de quitter les lieux.

C'est le cas notamment d'un certain nombre de squatts, immeubles qui étaient inoccupés depuis des années et où des familles de mal-logés se sont installées : 49 et 77 rue de la Chapelle, 1 rue Marcadet, 7 rue Jean Robert, 18 rue Marx Dormoy (où une partie de l'immeuble est occupée par des familles, des prostituées ayant squatté une autre partie).

Au squatt du 24/26 passage du Mont-Cenis, le 26 janvier un huissier avec deux cars de policiers a débarqué pour expulser les familles. Celles-ci ont appelé les militants de "Droit au logement", ce qui a permis d'éviter l'expulsion. L'huissier est reparti en promettant : «Dès le 15 mars, vous serez dehors !»

"Droit au logement" continue à manifester tous les mercredis soir devant la mairie du 18e.

Écoles : l'arrondissement est dans une zone de turbulences.

Un nombre exceptionnellement élevé de conflits a marqué février dans les écoles du 18e : grève aux collèges Marx Dormoy et Berlioz pour obtenir davantage de surveillants, grève au collège Clémenceau pour empêcher le départ d'un enseignant (grève qui s'est achevée sur un compromis bancal), occupation par les parents à l'école Houdon, à l'école d'Orcel, etc...

Beaucoup de ces conflits pourraient rebondir après la rentrée des congés scolaires.

Plusieurs mesures dont les conséquences sur notre arrondissement ne sont pas à négliger ont été par ailleurs annoncées par l'Académie et la Ville de Paris.

Élargissement des ZEP

L'Académie a publié la nouvelle carte des ZEP (zones d'éducation prioritaire) et des REP (réseaux d'éducation prioritaire). Les écoles classées en ZEP ont en principe un nombre d'élèves par classe moins élevé (25 au lieu de 28), des moyens supplémentaires, une coordination, et les enseignants qui y sont affectés touchent une prime spéciale, ceci afin de les inciter à ne pas demander leur mutation, car le travail y est plus difficile.

Cette nouvelle carte élargit considérablement les zones existantes dans notre arrondissement. Elle regroupe 48 écoles (dont 8 nouvellement classées "prioritaires") autour de 6 collèges.

Cette mesure, bénéfique en soi, n'ira pas sans poser quelques problèmes.

D'abord elle entre dans un élargissement des ZEP à Paris qui se fait à moyens constants. C'est-à-dire que les normes ZEP en termes d'encadrement ou d'indemnisation des enseignants ne seront vraisemblablement pas respectées.

Ensuite, la norme des ZEP prévoit une limitation des effectifs à 25 élèves par classe, ce qui impliquerait pour notre arrondissement l'ouverture d'environ huit classes nouvelles, soit la taille d'une école. Il n'en est pour l'instant pas question. On entrerait donc en ZEP sans que cela ne change quoi que ce soit à la situation actuelle. Les syndicats d'enseignants et les associations de parents d'élèves risquent de ne pas beaucoup apprécier

Nouvelle carte scolaire

Comme chaque année, le rectorat de Paris, en concertation avec la Direction des affaires scolaires (DASCO) de la mairie de Paris, révisé ce qu'on appelle la carte scolaire, c'est-à-dire décide des mesures d'ouverture ou de fermeture de classes, de la création ou de

la suppression de postes d'enseignants, en fonction de l'évolution prévisible du nombre d'élèves. Chaque année, traditionnellement, cette période voit donc s'exprimer contestations et revendications.

Notons que la fermeture d'une classe à l'école du 7 rue Championnet, qui avait été envisagée, semble dès maintenant écartée à la suite de la mobilisation des enseignants et des parents.

La carte scolaire prévue pour 1999 à Paris se caractérise par une diminution du nombre de postes d'enseignants. Entre quatre et cinquante selon les sources et les modes de calcul. (Les enseignants ne sont pas tous affectés à une classe, certains sont remplaçants, d'autres utilisés à des tâches éducatives diverses.)

Les services de l'Éducation nationale justifient cette diminution par une baisse des effectifs dans la capitale : il y aurait, l'année prochaine, 90 élèves de moins que cette année, ce qui, rapporté aux plus de 640 écoles parisiennes, fait environ 14 centièmes d'élève par école. Trois kilos et demi de chair enfantine en moins par établissement si l'on considère que le poids moyen d'un enfant d'âge scolaire avoisine les 25 kilos !

Merveille de la règle à calcul qui ignore que les 90 enfants en question n'habitent pas tous le même quartier et ne fréquentent pas tous la même école !

Ces modes de calcul surprenants s'appliquent aussi au niveau local : dans un certain nombre de cas (école Binet, école Richomme...), l'administration prétend prendre en

compte non plus les effectifs moyens d'une école mais ceux d'un groupe d'écoles, ce qui a pour effet d'alourdir encore les établissements les plus chargés, au motif que les voisins le sont moins !

Quoi qu'il en soit, si les effectifs sont en baisse à Paris, ils sont en hausse dans notre arrondissement et les mesures annoncées ne permettent pas de faire face aux besoins. La situation actuelle se caractérise par un manque évident de moyens.

L'an dernier dix-sept classes nouvelles ont été créées à Paris tandis que trente-trois postes d'enseignants étaient supprimés. Il a donc fallu puiser sur les moyens de remplacement, si bien qu'actuellement plus aucun congé de huit ou quinze jours n'est remplacé et que certains congés longs, notamment les

congé maternité pourtant annoncés longtemps à l'avance, ne le sont pas non plus ou alors après une longue carence. Y compris dans les zones d'éducation prioritaire, y compris dans les zones urbaines sensibles.

Cet état de fait a déjà entraîné quelques troubles, par exemple rue Houdon où les parents, à l'instar de ceux de la maternelle Orsel, ont occupé l'école pour obtenir des moyens de fonctionnement normal.

Qu'en sera-t-il l'an prochain ? Dans les milieux concernés on se montre plutôt inquiet et des remous sont à prévoir. On s'inquiète aussi des postes d'aide à l'intégration scolaire (maîtres de classes d'adaptation, de perfectionnement, rééducateurs, psychologues scolaires) qui ne sont pas pourvus partout (Doudeauville, Philippe de Girard...) et dont le nombre n'a pas suivi l'augmentation des besoins due à l'évolution des populations ou à l'ouverture de nouvelles classes. Certaines écoles, y compris dans les quartiers les plus difficiles, fonctionnent sans assistante sociale.

Les collèges : une question de taille

Le 13 janvier s'est tenue à la mairie du 18e une table ronde sur la question des collèges et des lycées, qui regroupait Daniel Vaillant, maire de l'arrondissement, et plusieurs autres élus du 18e, des représentants de la mairie de Paris, de la région, de l'inspection d'académie, les proviseurs de lycée et les principaux de collèges, les représentants des associations de parents d'élèves et ceux des syndicats d'enseignants.

Ce fut pour l'Académie de Paris l'occasion de redire son souci de voir diminuer la taille des collèges pour s'établir à une vingtaine de divisions, soit 500 élèves par établissement.

M. Vaillant s'est fait le porte parole d'une bonne partie de l'assemblée en interpellant la Ville de Paris sur les délais d'ouverture du nouveau collège de la Chapelle et d'extension du collège Marie Curie.

En ce qui concerne le premier, un budget de 50 millions de francs pour l'achat du terrain et 150 millions de francs pour la construction a été débloqué. L'architecte a été choisi, les plans sont prêts, nous les publierons dans un de nos prochains numéros. Quelques problèmes administratifs et comptables restent à résoudre.

L'inspecteur d'académie a annoncé l'ouverture pour décembre 2001, ce qui a paru trop loin à un certain nombre d'intervenants. Mireille Marchioni, adjointe de M. Vaillant chargée des collèges, est intervenue dans ce sens, insistant pour que la Ville réalise pour la Chapelle, comme pour Marie Curie, une opération pilote en n'attendant pas qu'une éta-

pe soit achevée pour entreprendre la suivante.

En ce qui concerne l'extension de Marie Curie, le Conseil d'État a rendu le 24 décembre dernier un avis contredisant les conclusions de l'enquête d'utilité publique, ce qui retarde les procédures. Les expropriations sont en cours. Lorsqu'elles seront terminées, six à huit mois seront nécessaires pour la construction, ce qui permet aux optimistes de pronostiquer l'ouverture pour la fin de 2001 ou le début de 2002.

Selon la Ville de Paris nous verrons alors la fin de nos soucis avec une offre de 24 divisions nouvelles dans les deux collèges, pour des besoins estimés à 22 (en comptant les variations démographiques et les conséquences de la réduction de la taille des établissements).

Tous les problèmes sont-ils résolus ? Ce n'était pas l'avis de tout le monde. Nombre de participants ont fait valoir qu'il fallait certes construire mais aussi améliorer l'existant, que le collège Yvonne Le Tac a



besoin de locaux pour respirer, que 25 élèves par classe, c'est encore trop pour des établissements comme Clémenceau, que le collège Hector Berlioz connaît encore de graves difficultés dues notamment au manque de surveillants et à l'absence d'un poste de principal adjoint, et que l'annonce de la diminution de la taille du collège Dorgelès est peu crédible au moment où ses effectifs s'accroissent.

Rien n'est fait pour favoriser le nécessaire brassage des populations et qu'au contraire, l'attitude scandaleuse du collège Jacques Decour qui n'accepte plus les enfants de la Goutte d'Or est favorisée par une sectorisation ne prenant en compte que des critères géographiques.

Un lycée d'enseignement général dans le 18e

La volonté du rectorat de faire disparaître en trois ans la filière d'enseignement général du lycée Rabelais semble bien affirmée. La majeure partie des intervenants l'a déploré. L'inspecteur d'académie s'est abrité derrière ce qu'il a appelé un "tropisme" des parisiens vers le centre. Les élèves seraient attirés par les lycées du centre.

Étrange réponse ! À ce compte-là, ne devrait-on pas fermer la plupart des équipements des quartiers les plus démunis sous prétexte qu'ils sont moins attirants que ceux des beaux quartiers ?

D'autant que la fermeture complète du lycée Mallarmé, situé dans le 17e mais qui accueille aussi des élèves du 18e, reste une menace à l'ordre du jour.

J.B. et M.P.L.

Profs et squatters manifestent à la même heure

La réunion de concertation sur les questions des collèges et des lycées, organisée à la mairie du 18e le 10 février dernier, a été agitée. Pendant que les représentants du rectorat, de la Ville, des parents et des enseignants discutaient de l'avenir des adolescents de l'arrondissement, une petite centaine de manifestants étaient rassemblés devant la mairie : professeurs du SNES et de SUD Education, parents de la FCPE et quelques élèves dénonçaient pêle-mêle la suppression des sections d'enseignement général du lycée François Rabelais, le manque de surveillants au collège Hector Berlioz, les sur-effectifs aux collèges Roland Dorgelès et Gérard Philippe, l'inter-

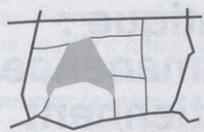
ruption d'un projet pédagogique au collège Georges Clémenceau, le projet de fermeture du lycée Mallarmé (situé dans le 17e, mais qui accueille des élèves du 18e)... Aux sirènes d'un mégaphone et aux clameurs des manifestants s'ajoutaient les instruments de musique des familles africaines regroupées par Droit Au Logement qui, comme chaque mercredi, manifestaient devant la mairie pour demander le relogement de personnes menacées d'expulsion dès la fin de la trêve hivernale. Devant tant de bruit, les forces de l'ordre s'étaient déployées en grand nombre pour éviter toute occupation de la mairie.

S.G.

Vie pratique : les permanences qui se tiennent à la mairie

- Croix-Rouge française, comité du 18e : le lundi de 9 h à 12 h et le mardi de 14 h à 16 h 30.
- CATRED (Collectif des accidentés du travail, handicapés et retraités, pour l'égalité des droits) le lundi de 10 h à 12 h. (S'occupe aussi des droits sociaux des immigrés en matière de protection sociale.)
- APEI (Association des parents d'enfants handicapés) "les Papillons blancs", le deuxième jeudi de chaque mois de 10 h à 12 h.
- APF (Association des Paralysés de France), le premier et le troisième jeudi du mois de 10 h à 12 h.
- ADIPR (Association pour la diffusion de l'information aux préretraités et retraités) : deuxième vendredi et quatrième jeudi du mois, de 10 h à 12 h 30.
- ADIL (informations sur le logement) : sur rendez-vous, du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 45.
- Le Pact de Paris (informations sur la rénovation de l'habitat), le mercredi de 9 h à 12 h.
- Association Léo Lagrange pour la défense des consommateurs, le lundi de 16 h à 18 h.
- PIVOD (Prospective, innovation, valorisation, opportunité, disponibilité), appui de bénévoles aux initiatives créatrices d'emplois, le mercredi de 10 h à 12 h.
- ENTREE (Entraide nationale des travailleurs à la recherche d'emploi et d'évolution), le jeudi de 15 h à 16 h 45.
- Office municipal des Sports, le mercredi de 17 h à 18 h 30.
- UFAC (Union française des associations de combattants et de victimes de guerre), les jeudis de 17 h à 18 h, et le deuxième et le quatrième samedi de chaque mois.
- Centre du Volontariat de Paris (pour les personnes disposant de temps libre et cherchant une activité bénévole), mardi de 14 h à 17 h.
- Permanence "aide aux victimes du 18e" (écoute, information et orientation des personnes victimes d'actes délictueux ou d'accidents), le mercredi de 16 h à 18 h et le jeudi de 14 h à 16 h 30.
- Permanence d'un conciliateur de justice, mardi de 9 h à 12 h, mercredi de 14 h 30 à 16 h, jeudi de 9 h à 12 h, vendredi de 9 h à 12 h.
- Permanence "écrivain public" le lundi de 14 h à 16 h 30 et le mardi de 14 h à 16 h 30, mais attention, il faut prendre rendez-vous.
- Permanence notariale, lundi de 14 h à 15 h 30 (sur rendez-vous).
- Consultations juridiques gratuites, le mardi de 17 h à 19 h et le jeudi de 17 h à 19 h.
- Permanence contributions directes (impôts) le vendredi de 14 h à 16 h.
- Permanences des élus : se renseigner à la mairie.

□ Numéro de téléphone de la mairie : 01 42 52 42 00.



Que va-t-on faire de l'hôtel Mathagon ?

Cet ancien hôtel particulier, rue Marcadet, actuellement inoccupé, sera-t-il transformé en logements, ou bien utilisé pour faire une maison des associations et pour installer les services du tribunal d'instance ?

C'est un des rares bâtiments du XVIII^e siècle subsistant dans notre arrondissement, et il est en mauvais état : l'hôtel Mathagon, 75 rue Marcadet (à l'angle du passage Ramey), tire son nom de l'homme qui le fit bâtir, le sieur Mathagon, receveur général des domaines de 1766 à 1790, sous Louis XV et Louis XVI. Cet hôtel particulier, qui était sa maison de campagne, comporte deux corps de logis perpendiculaires, sur une petite cour.

La Ville de Paris l'a acheté en 1994, afin qu'il ne soit pas détruit comme l'ont été d'autres bâtiments de la même époque, notamment le Château Rouge¹. La délibération du Conseil de Paris qui a autorisé cet achat, ainsi que celui de l'immeuble mitoyen, au 77 rue Marcadet (un ancien garage), affectait l'ensemble à des activités "à caractère culturel".

Depuis, ces bâtiments sont inoccupés. Ils se dégradent. Un incendie a détruit l'appentis qui était devant, et légèrement endommagé les murs du bâtiment principal.

20 logements et 10 ateliers d'artistes

Le 8 février dernier, la mairie de Paris a demandé l'avis du conseil d'arrondissement du 18^e sur un projet de transformation de ce bâtiment en vingt logements de type PLI (à "loyer intermédiaire") et dix ateliers d'artistes.

Le permis de construire déposé par la RIVP (Régie immobilière de la Ville de Paris) prévoit en outre d'ériger, devant le bâtiment historique, un nouveau bâtiment à l'architecture futuriste, sur lequel la Commission du Vieux Paris a donné un avis défavorable.

Lorsqu'ils ont découvert ce projet, dont ils n'avaient pas été informés auparavant, les membres de la municipalité du 18^e ont bondi. En effet, ils sont depuis plusieurs mois en discussion avec le maire de Paris Jean Tibéri à ce sujet ; ils proposent pour l'hôtel Mathagon deux utilisations tout à fait différentes :

1 En faire la "maison des associations" dont le 18^e a bien besoin. Un "collectif pour une maison des associations" s'est d'ailleurs créé il y a quelques mois, groupant pour le moment 18 associations de l'arrondissement (parmi lesquelles le 18^e du mois) ; ses représentants ont rencontré Annick Lepetit (PS), maire adjoint du 18^e chargée des contacts avec les associations, et Claude Lambert (RPR), conseiller délégué auprès du maire de Paris, chargé de la vie loca-



Noël Monier

Un des derniers bâtiments du XVIII^e siècle encore debout dans notre arrondissement...

le, qui tous deux se sont montrés favorables à l'initiative.

2 Y installer les services du tribunal d'instance, actuellement hébergés dans la mairie du 18^e et qui y sont à l'étroit : les usagers sont contraints de stationner dans l'escalier ! Les permanences de l'association d'aide aux

victimes et celles des conseils juridiques pourraient également se tenir dans l'hôtel Mathagon, qui deviendrait ainsi une sorte de "maison de la justice".

Seule la salle d'audience du tribunal d'instance resterait dans l'enceinte de la mairie.

Le gros lot non réclamé a porté chance au Diablotin

Le ticket gagnant 45 millions, qui avait été validé dans un bar-tabac de la rue Custine, n'a pas été présenté à l'encaissement. Tant pis pour le gagnant. Mais cette affaire a, indirectement, été rentable pour le patron du Diablotin.

A 20 h 30, le 2 février dernier, le café le Diablotin, 58 rue Custine, fermait ses portes sans que le gagnant du Loto le plus malchanceux de l'année soit venu chercher ses 45 millions de francs. Un journaliste de LCI avait tenu à rester jusqu'à la fermeture, mais celui ou celle que toute la France a recherché(e) pendant deux semaines ne s'est pas fait connaître pour réclamer son dû, ni au Diablotin où le ticket avait été validé deux mois auparavant, ni dans aucun autre point de vente du Loto.

Mille hypothèses ont été formulées sur son identité. Un éditorialiste de la presse parisienne a voulu voir en lui un joueur invétéré, décidant de remettre sur le tapis cette somme colossale, rien que pour tenter de nouveau sa chance ! Plus pragmatique, M. Leclaire, patron du Diablotin, pense à un joueur occasionnel, de passage dans le quartier. M. X a sûrement oublié qu'en ce mercredi 2 décembre, il avait validé, pour 32 francs, le 15,



Christian Adnin

Mme Leclaire a attendu le gagnant jusqu'à la dernière minute.

le 21, le 24, le 26, le 38 et le 40. A vrai dire nous le lui souhaitons, car les autres hypothèses sont moins heureuses pour lui : ou bien il était gravement malade, ou bien il est mort, ou bien (et quelle tragédie pour lui !) il sait qu'il a gagné mais il a perdu son ticket !

Les 45 millions de francs sont donc retournés dans la "cagnotte" du Loto et seront attribués lors d'un prochain tirage spécial.

Du côté du Diablotin, même si l'on se dit déçu pour ce millionnaire raté, l'affaire s'est révélée rentable. Grâce à la publicité des médias (journaux et télé) ont fait le siège du café les dix derniers jours), le chiffre d'affaires de l'établissement pour le Loto de la Saint-Valentin a été multiplié par trois.

L'envers du décor, ce sont les innombrables vrais/faux gagnants qui, de la France entière, ont prétendu détenir le fameux ticket. Certains ne doutent de rien, et c'est bien ce qui a le plus surpris M. Leclaire. Parmi les

Selon la municipalité du 18^e, les deux utilisations peuvent être mises en œuvre en même temps : l'ensemble offre en effet une surface de 1 668 m² de locaux.

Jean Tibéri s'était montré intéressé par ces idées ; c'est du moins le sentiment qu'a eu Daniel Vaillant, maire du 18^e. Celui-ci a donc été surpris de voir arriver sur son bureau, sans préavis, le projet de construction de logements...

Il a refusé d'inscrire ce projet à l'ordre du jour du conseil d'arrondissement, afin de se donner un délai pour discuter encore avec la mairie de Paris. Et il a fait voter par le conseil d'arrondissement un vœu rappelant les deux orientations qu'il souhaite pour l'hôtel Mathagon.

Mais le dialogue risque d'être difficile : M. Bulté, adjoint au maire de Paris, a indiqué qu'il n'entendait pas renoncer au projet de logements et d'ateliers d'artistes dans l'hôtel Mathagon. ■

1. Voir dans notre n° 41 l'article sur l'histoire du Château Rouge.

Clignancourt



La mort de Rémi Leproust, le curé de Sainte-Hélène

Le curé des quartiers nord de Clignancourt est décédé brutalement le 9 février, en pleine rue, d'une crise cardiaque.

C'était, le dimanche 14 février, la traditionnelle "Fête des nations" de la paroisse Sainte-Hélène, pas très loin de la Porte de Clignancourt : étaient prévus une messe, un grand repas en commun et, l'après-midi, des danses, chants, musiques de différents pays. Mais la partie "fête" a été annulée : la paroisse était en deuil. Son curé, Rémi Leproust, était mort quelques jours avant, le mardi 9 au soir, terrassé par une crise cardiaque dans la rue alors qu'il allait porter des invitations pour cette Fête des nations.

Rémi Leproust avait 60 ans et jusque là rien n'avait indiqué qu'il était malade. Depuis dix ans il était curé de cette paroisse d'un quartier très populaire, plutôt pauvre, du nord du 18e. Il était en outre "curé doyen" pour le 18e, ce qui signifie non pas qu'il était le plus âgé, mais qu'il était chargé de la coordination entre les paroisses de l'arrondissement.

La guerre d'Algérie

Rémi Leproust n'était pas né dans une famille catholique. Dans sa jeunesse, il voulait devenir pilote d'essai. Il s'était converti alors qu'il était étudiant, sous l'influence d'un camarade dont l'ouverture d'esprit et le sens de la fraternité, disait-il, l'avaient frappé. Et puis ce fut la guerre d'Algérie : appelé au service militaire et affecté aux commandos en Algérie, il fut révolté par certaines pratiques de l'administration et de l'armée, le mépris de la

dignité des gens, la violence envers les faibles, la torture, et il s'engagea contre, au risque de sanctions. C'est à la sortie de cette expérience traumatisante qu'il décida de devenir prêtre.

Après avoir exercé dans plusieurs paroisses de Paris, puis comme aumônier national d'un mouvement de jeunesse catho-



lique (la JIC), il avait été attiré par la vie monastique et avait passé un an et demi dans une abbaye en Haute-Savoie. Après quoi, faisant le bilan, il était revenu à la vie de paroisse. A Sainte-Hélène.

Ouverture sur le quartier

"Ce n'était pas un prêtre de sacristie", dit un de ses vicaires. Ce qui marquait son action, c'était le souci d'ouverture sur le quar-

tier. La paroisse compte des fidèles originaires de 47 pays du monde et la Fête des nations était chaque année un temps fort.

Durant les dix années qu'il passa là, Rémi Leproust dut résoudre de nombreux problèmes matériels et financiers pour mener à bien la construction du clocher de l'église (située à l'angle de la rue du Ruisseau et de la rue Esclançon) et la rénovation des locaux paroissiaux qui étaient en triste état. Ces locaux sont ouverts à toutes sortes d'utilisations, pas seulement religieuses. Des jeunes y font leurs fêtes d'anniversaire. De nombreuses associations n'ayant aucune coloration religieuse ni de près ni de loin y tiennent leurs réunions. Avec l'aide de Rémi Leproust, des paroissiens ont créé des associations d'aide pour les démarches administratives, d'assistance aux sans-ressources, etc...

L'église Ste-Hélène était pleine à craquer le 18 février pour ses obsèques. Mgr Lustiger célébrait la messe, entouré de près d'une centaine de prêtres et de 750 fidèles. Des cahiers étaient mis à la disposition de ceux qui voulaient dire quel souvenir ils gardaient de lui, et c'est sa capacité d'attention, d'écoute qui a été le plus souvent citée.

Rémi Leproust était abonné au 18e du mois depuis les tout premiers numéros et il était, pour nous aussi, un ami.

Noël Monier



Au coin des rues Duc et Duhesme...

Maxime, de l'école Damrémont, a affiché sa rue en 4 mètres sur 3

Bonheur maximum pour Maxime : Maxime Caudron, 10 ans, élève de CM2 à l'école du 65 rue Damrémont, est l'un des vingt petits Parisiens (un par arrondissement) qui se sont affichés en février.

Il a été primé lors d'un concours scolaire de dessins sur le thème des transports, organisé par la Ville de Paris, et son œuvre s'est étalée, grand format, 4 x 3 mètres, à l'angle de la rue Duc et de la rue Duhesme, sur un panneau d'affichage de la société Avenir, qui sponsorisait l'opération.

Maxime, qui a choisi de dessiner sa rue un jour sans voitures (il habite rue Marcadet), n'en revient pas d'avoir été sélectionné. Sourire timide sous sa frange blonde et raide, il lâche : «Je suis super-content mais ça m'a bien étonné.» Ce bon élève avoue cependant «beaucoup dessiner et beaucoup aimer dessiner». Alors, plus tard, dessinateur ? Il ne sait pas encore mais ce qu'il sait, c'est qu'il aimerait bien récupérer son original et même, pourquoi pas, l'affiche si grande pour tapisser sa chambre. Maman a pris une photo, bien sûr, dès le premier jour mais ce n'est pas pareil.

Un centre d'accueil psychiatrique (dix lits) va être créé rue Hermel

Le Centre psychiatrique Perray-Vaucluse a un projet d'établissement, d'une surface d'environ 1100 m², à l'angle de la rue Hermel et de la rue du Simplon.

Il s'agira d'une structure fermée comprenant une dizaine de lits pour des adolescents ayant des problèmes psychologiques (non liés à la toxicomanie) et encadrés par dix-huit personnes.

Ce centre sera constitué, au premier étage, de l'accueil, au deuxième, de salles d'activités (informatique, internet, bibliothèque), et au troisième, de chambres. La durée du séjour se situera entre huit et dix nuits.

Des inquiétudes étaient nées dans le quartier, du fait qu'aucun effort de communication n'avait été fait lors du dépôt de la demande de permis de construire en août dernier. Le bruit courait qu'il s'agissait d'un permis de construire volontairement "planqué".

La direction de l'hôpital Perray-Vaucluse a pris conscience du problème et a donc rencontré récemment, pour expliquer le projet, diverses personnalités du quartier et des associations, qui se sont déclarées convaincues que «c'est un projet bien», ainsi que nous le dit Mme Meyer, de l'association EPOC.

MARQUAY

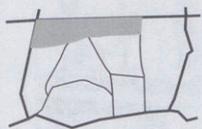
Jean-Pierre MARQUAY, FROMAGER

Produits fermiers de provenance directe
de petits producteurs

81, avenue de Saint-Ouen, 75017 Paris.

(métro Guy Môquet)

Tél. 01 46 27 59 68



Un projet pour la Porte de Clignancourt

Un quartier où passent chaque week-end 200 000 à 300 000 personnes, mais aussi un quartier où des gens vivent... et aucun projet global d'aménagement. Une association, "EPOC", s'est formée pour y réfléchir et exprimer les souhaits des habitants.

Avec ses Puces, ses 11 millions de visiteurs par an, ses trois sanisettes, ses dealers, ses commerçants, ses associations, son député, sa Petite Ceinture, ses prostituées, ses 8 500 écoliers et étudiants, le secteur de la Porte de Clignancourt est l'objet d'une réflexion menée par une association créée il y a un peu moins d'un an : *Ensemble Pour Clignancourt* (EPOC).

Une réunion tenue le 18 février à la mairie du 18e en présence de Christophe Caresche, premier adjoint au maire du 18e et député, du commissaire Maucourant, de Nathan Starckmann, directeur de l'atelier parisien d'urbanisme (APUR), des responsables d'EPOC et d'une cinquantaine d'habitants du quartier a été l'occasion d'évoquer les problèmes que connaît le quartier et leurs solutions possibles.

Cette réflexion s'oriente autour de deux volets. Le premier concerne un projet global sur l'aménagement du quartier, car si des interventions ont eu lieu, il n'y a pas de réflexion générale émanant des services d'urbanisme. Le deuxième volet traite du quotidien et des problèmes plus immédiats.

EPOC demande à participer à la commission de concertation du "contrat de ville". Elle a des propositions pour un plan d'aménagement de la Porte de Clignancourt, inscrites dans un projet *EPOC 2000*, qui fait le tour des problèmes rencontrés par les habitants, les commerçants, les touristes et les usagers du secteur. L'association voudrait remédier au décalage entre la perception des élus, qui savent ce qui va se passer plusieurs mois à l'avance, et une population qui, confrontée aux problèmes immédiats, trouve le temps long...

● Le tourisme, une chance pour le quartier, à condition que...

«*Qu'est-ce qu'on pourrait faire pour que cette Porte devienne autre chose que la catastrophe qu'elle est en train de devenir ?*», explique Marcelle Meyer, une des responsables d'EPOC. *Ce quartier est d'abord un lieu d'accueil qui n'est pas traité comme tel : 200 000 à 300 000 visiteurs viennent ici tous les week-ends, la moindre des choses que l'on pourrait installer, c'est un point d'information.*»

Le pari de l'association est simple : le tourisme est une chance de développement économique à saisir. Alors que beaucoup de collectivités tentent d'attirer cette ressource, la Porte de Clignancourt voit un flot passer tous les week-ends, sans que rien ne soit organisé pour le canaliser et le réguler : «*Pas d'information, pas de struc-*



Ci-dessus : chaque week-end, des dizaines de milliers de visiteurs aux Puces. Beaucoup de jeunes sans grands moyens financiers, mais aussi des touristes...

Ci-contre : la Petite Ceinture aurait bien besoin d'être nettoyée plus souvent...

ture hôtelière et de restauration digne de ce nom. C'est comme si la mairie de Paris niait ce phénomène. On a pu lire dans des tracts distribués dans les aéroports : "Porte de Clignancourt, quartier à haut risque, déconseillé" ! Si on arrivait à revaloriser le quartier, on pourrait créer des emplois et donner du travail à des jeunes qui ne demandent que ça.»

● Toxicomanie : des moyens d'agir

Les problèmes de sécurité sont très présents dans les préoccupations exprimées par les habitants. Et, comme dans d'autres quartiers, ils sont liés, dans l'esprit des gens, à la toxicomanie.

«*Quand on a démarré l'association, on a eu beaucoup de plaintes des habitants : "il y a des toxicomanes dans mon couloir... devant mon immeuble... devant mon commerce". Beaucoup évoquaient la "concentration de dealers" à la sortie du métro devant le 70 boulevard Ornano. Mais, même si le problème est toujours là, on doit reconnaître que la lutte menée contre le deal est réelle.*»

Force est de constater l'incompréhension qui règne entre une population exaspérée, qui vit la toxicomanie au quotidien et qui souhaite des opérations-chocs, et le commissaire Maucourant qui inlassablement explique le cadre de ses interventions :

«*Nous sommes dans un Etat de droit et on ne peut pas arrêter les gens dans des conditions contraires aux lois de la République, même si on les soupçonne d'être des dealers. Il faut*



des preuves, des flagrants délits ou des enquêtes. Nous essayons de travailler en définissant des objectifs. Les effectifs de la BAC (brigade anticriminalité) ont été augmentés pour faire en sorte que les dealers se sentent en insécurité. Les affaires qui aboutissent à la neutralisation de leaders de bande, qui sont souvent des dealers, sont généralement menées de concert avec les habitants des quartiers concernés. N'hésitez pas à nous téléphoner. J'ai 127 personnes qui rayonnent et occupent le terrain. Et nous nous efforçons de cibler les lieux les plus gravement touchés. En moyenne 500 dealers sont arrêtés par an dans le 18e.»

EPOC, en collaboration avec plusieurs autres associations, a fait des propositions pour trouver des réponses au problème complexe de la toxicomanie et des nuisances qu'elle entraîne (voir le 18e du mois de février 99, page 13). L'association travaille à la rédaction d'un livret destiné aux habitants, indiquant de façon

très pratique comment agir face à des problèmes comme le trafic, ou l'assistance à des personnes en état de choc.

L'initiative de la Direction départementale d'action sanitaire et sociale, portée par Daniel Vaillant, concernant la lutte contre la toxicomanie, semble être très attendue.

Ce projet comporte deux volets. Le premier prévoit la constitution d'équipes mobiles d'infirmiers et de psychologues qui auront une mission d'orientation sanitaire et sociale. Trois équipes vont sillonner trois quartiers : Simplon et le boulevard Ornano, la Goutte d'Or, la Chapelle. Le deuxième volet se traduit par l'ouverture au sein d'hôpitaux parisiens de lits consacrés aux toxicomanes.

Notons au passage une déclaration de Serge Fraisse, adjoint au maire du 18e chargé des problèmes de sécurité : «*Il faut retirer ces gens de la voie publique pour qu'ils n'importent pas les gens comme vous et comme nous quand nous partons le matin au travail, a-t-il dit lors la réunion du 18 février. Actuellement, la lutte se fait essentiellement sur les dealers mais le problème des consommateurs n'est pas pris en compte*», a-t-il ajouté.

● Sécurité : des mesures

Concernant la sécurité, la RATP a annoncé qu'elle va mettre sur le site de Clignancourt et de la Chapelle des agents locaux de médiation sociale (emplois jeunes) qui auront une fonction de sécurisation des sites.

Par ailleurs, EPOC a eu la confirmation qu'une opération de police a été menée contre le marché clandestin de l'automobile qui se tenait sur le Plateau. Près de cent voitures ont été amenées en fourrière, quarante ont été saisies.

Enfin, le commissaire Maucourant a annoncé la réouverture de l'antenne de police de Clignancourt en avri.

● Problèmes de circulation et de transports

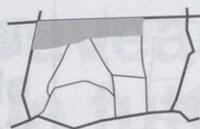
Avec un axe rouge sur le boulevard Ornano, avec les Puces le week-end, la proximité du Stade de France, les maréchaux, le périphérique, le quartier connaît des nuisances sonores et une pollution qui inquiètent la population. «*Aucune information, pas d'appareils de mesure... Seuls les malaises, les yeux qui pleurent, la toux montrent le phénomène*», constate EPOC qui souhaite une nouvelle offre de transports urbains.

L'interdiction de stationnement des cars de touristes à Montmartre et leur limitation sur les boulevard de Clichy et de Rochechouart ont pour effet pervers de repousser ces véhicules vers Clignancourt.

L'avenir de la Petite Ceinture est

La vie des quartiers

Porte Montmartre



l'objet d'un groupe de travail qui se réunit depuis septembre. Nathan Starckmann, de l'Atelier Parisien d'Urbanisme, explique : «Le débat porte sur la réutilisation ou non de la ligne ferroviaire. Et, si elle est effectivement réutilisée, comment ? Ce n'est pas une affaire de court terme. Ça pose la question de l'emprise, la question de la salubrité et de la qualité des terrains. Les services de l'Etat n'ont toujours pas donné leur point de vue.» (Voir à ce sujet le 18e du mois, février 99).

En attendant, le nettoyage des talus, surtout entre la Porte de Clignancourt et la Porte des Poissonniers (zone qui semble délaissée par le grand nettoyage annuel organisé en co-production par la SNCF, les associations et la mairie du 18e) est très attendu par les riverains. La SNCF dispose d'une "brigade verte" de quatre ou cinq personnes, mais ses efforts de nettoyage vont en priorité aux voies où circulent encore des trains.

Nadia Djabali

Rénovation du parking de la Porte de Clignancourt ?

Le parking public de la Porte de Clignancourt va être rénové et sécurisé. Ce parking de trois niveaux souterrains et un en surface, plus une station-service, a été en effet l'objet de plaintes des riverains, en raison de problèmes de sécurité. Le renouvellement de la concession sera soumis à la réalisation des aménagements nécessaires. Cependant, cela ayant un coût, le risque existe de ne pas trouver de candidat pour l'exploiter.

Le conseil d'arrondissement du 18e, dont l'avis a été demandé par la mairie de Paris, a souhaité une concertation avec les riverains et avec les commerçants du quartier, ainsi qu'avec les élus. Devraient être discutées, outre la question de la sécurité, celle des tarifs et la coordination avec les transports collectifs (des parkings aux portes de Paris sont un moyen d'inciter les banlieusards à ne pas pénétrer dans Paris en voiture).

M. Pierre-Bloch, adjoint au maire de Paris chargé du commerce, s'est engagé à en discuter avec l'adjoint responsable de ce dossier. A suivre.

Nettoyage autour des Puces : le concessionnaire renonce

Le nettoyage des abords du marché Laux Puces de Clignancourt risque de ne plus être assuré dans des conditions suffisantes. En effet la société de nettoyage à qui la Ville de Paris avait concédé cette responsabilité a en effet déclaré, en août dernier, qu'elle renonçait à l'assurer en 1999. Et c'est seulement en février que le Conseil de Paris a été saisi des modalités permettant d'attribuer ce marché à une autre société.

Le but : ouvrir largement la porte aux habitants du quartier, à leurs initiatives, tout autant qu'aux artistes contemporains, écrivains, peintres, musiciens...

Le 12 mars le *café littéraire* du Petit Ney ouvre ses portes au 10 de l'avenue de la Porte Montmartre. On pourra découvrir, entre 13 h et 23 h, le programme concocté par les animateurs infatigables de cette association d'une centaine de membres.

Le café ouvre ses baies sur le marché, en lien direct avec les passants, et propose entre autres, le jour de l'inauguration, de participer avec Pierre Michelot, un artiste du quartier, à la réalisation d'une immense marelle sur le trottoir : chacun pourra intervenir à la craie sur cette fresque éphémère aux couleurs des différentes ethnies qui vivent ici.

Le ton est donné et la porte est largement ouverte sur l'extérieur et les initiatives de chacun. Le projet est de créer «un espace de rencontre entre personnes d'horizons et d'âge différents». Le café sera ouvert à tous, petits et grands, entre 11 h et 19 h et sera fermé les lundis et mardis.

Échange de savoirs, ludothèque, soirées à thèmes, ateliers de réflexion et de création vont se mettre en place, selon un rythme à définir avec les habitants du quartier. Des expositions diverses proposeront un apprentissage du regard et la rencontre avec des artistes contemporains.

Un pied de nez à la Butte

Un artiste, Jean-Luc Vilmouth, a d'ailleurs proposé une intervention d'ensemble sur le lieu : ameublement, sol et façade porteront sa marque.

Les responsables voulaient ouvrir le café à la fin de l'année 1998 mais les travaux ont pris du retard; les discussions avec l'Opac, propriétaire des lieux ont pris du temps et les premières entreprises ont travaillé lentement. Le nouvel architecte, Patrick Bouchain, a décidé de faire un "chantier ouvert", ce qui permettra à tous de suivre la rénovation de cette ancienne boutique. Le lieu fermera vraisemblablement à la rentrée de septembre pour ouvrir définitivement quand les travaux seront complètement achevés.

Ce *café littéraire*, à la fois "intégré et différent", propose "des passerelles avec d'autres associations du 18e" : les *théâtres du grand Montmartre*, les *Parvis poétiques*, la librairie *l'Humour vagabonde*... Il veut ainsi contribuer à la circulation des artistes

Le café littéraire du *Petit Ney* ouvre le 12 mars : champagne !



Valérie Statetta

L'équipe du café littéraire. De gauche à droite : Marie Jarros, Philippe Durant, Ginette Philips, Martine Pascual.

à l'intérieur de l'arrondissement. Le 24 mars, dans le cadre du *Printemps des poètes*, aura lieu une soirée *Souffles et poésie*. Lieu d'accueil, il sera aussi et surtout à l'écoute des habitants, de leurs projets, de leurs initiatives.

Les animateurs souhaitent reprendre à leur compte l'histoire des cafés dans le 18e arrondissement : lieux d'échanges, ils ont permis au début du siècle un foisonnement culturel qui n'est pas sans rappeler l'éclosion des premiers cafés dans Paris au XVIIIe siècle, lieux de la parole non officielle. Et puis cette initiative est aussi "un pied de nez à la Butte", une revanche du sentiment de dévalorisation que ressent parfois ce quartier.

Depuis cinq ans l'association du Petit Ney, qui se définit comme "une bulle de champagne" selon ses animateurs, Philippe Durant et Martine Pascual, impulse des actions culturelles originales et variées, en lien avec les écoles ou les clubs de loisirs : la course pédestre *les six heures du Petit Ney* qui a lieu le jeudi de l'Ascension, le journal *le Petit Ney*,

la manifestation *la Cité dans son quartier*.

De nombreuses institutions soutiennent ce projet associatif et participent à son financement : la préfecture de Paris, la mairie de Paris, la Caisse des dépôts et consignations, la DTEFP, le FAS, la Fondation Vivendi, le conseil régional...

Deux emplois ont déjà pu être créés, deux autres sont à l'étude, ce qui souligne que la culture peut être créatrice d'emplois.

On pourra y grignoter une tarte ou une salade, le midi du mercredi au dimanche, et le soir du week-end, pour un prix très tentant, à partir de 25 francs. On pourra aussi profiter de "l'heure du thé" : un thé différent selon l'heure de la journée, une façon originale et agréable de voyager vers d'autres contrées et d'autres saveurs.

Danielle Fournier

□ Le Petit Ney, 10 av. de la Porte Montmartre.

Tél./fax : 01 42 52 24 96.

Adhésion pour individuels (100 F), pour couples (sans discrimination !), ou pour familles.

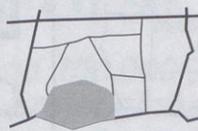
10 avril, travaux pour le "jardin fleuri" sur le talus de la Petite Ceinture

Pour la deuxième fois, les habitants de l'impasse Alexandre Lécuyer et de la villa des Tulipes, deux voies proches de la Porte de Clignancourt, vont s'occuper ensemble de l'aménagement d'un jardin fleuri sur le talus de la Petite Ceinture. L'opération aura lieu le samedi 10 avril, à 10 h du matin, avec le soutien actif de la SNCF qui fournira une partie des plantations, d'autres provenant du Jardin des Plantes. Les organisateurs espèrent aussi le concours de la direction des parcs et jardins de Paris.

Cette opération avait déjà eu lieu une première fois le 29 novembre.

C'est l'association de riverains *L'Ecuyer à la Tulipe* qui est à l'origine de cette initiative, avec l'aide de bénévoles de quelques autres associations, telles *Action Urgence Internationale* (dont les locaux se trouvent dans l'ancienne gare Ornano), et *Planète bleue*.

«Cette emprise ferroviaire, souvent souillée et dégradée, constitue un des derniers espaces de liberté de la capitale», expliquent les responsables de *L'Ecuyer à la Tulipe*, qui ont mis au point un projet de création de "jardins pédagogiques" sur les bords de la voie ferrée.



Toit réparé : il ne pleuvra plus à l'intérieur de St-Jean-de-Montmartre

Les travaux de réfection de la toiture de l'église St-Jean-de-Montmartre, sur la place des Abbesses, devraient s'achever ce mois-ci.

Cette église a un caractère historique. Elle a en effet marqué une date dans l'histoire de l'architecture : elle fut la première église en France construite en béton armé, avec un habillage de briques. Elle a été érigée par l'architecte Anatole de Baudot entre 1894 et 1904.

Le toit est formé d'une série très complexe de coupoles revêtues de cuivre, mais des fissures se sont pro-

duites et il arrivait qu'il pleuve dans la nef.

Des réparations de fortune avaient été effectuées au cours des ans ; des couches de goudron avaient été posées directement sur le ciment ; à la longue, ce revêtement devenait cassant. Les travaux étaient indispensables. Ils ont commencé en 1997 et ont coûté huit millions de francs. Près de 400 m² de cuivre ont été posés sur les coupoles. L'entrepreneur chargé de chantier assure que son travail tiendra au moins cent ans sans qu'il y ait besoin d'autres réparations.

Sur les bastions 37, 38, 39

Chaque mois, nous publions désormais une rubrique sur l'origine des noms de rues dans le 18^e arrondissement.



Les rues de la Cité Montmartre

Au nord du 18^e, entre la Porte de Clignancourt et la Porte de Saint-Ouen, la Cité Montmartre est située là où se dressaient autrefois les fortifications entourant Paris (voir l'article page 19). Plus précisément, sur l'emplacement des bastions 37 et 38. Lorsque les remparts furent rasés, la Cité Montmar-

tre a été la première cité HLM (on disait alors HBM, "habitations à bon marché") construite par la Ville de Paris sur les anciens "fortifs", à partir de 1926.

• Rue Henri Huchard, rue Pasteur-Vallery-Radot : des médecins

La proximité de l'hôpital vaut à ces deux rues de porter des noms de médecins. **Henri Huchard** (1844-1910) fut membre de l'Académie de médecine. **Louis Pasteur-Vallery-Radot** (1886-1970), petit-fils du grand biologiste Louis Pasteur dont il publia les *Œuvres complètes*, fut un médecin célèbre, spécialiste de l'allergie et du rein, membre de l'Académie française.

• Rue Gérard de Nerval : un poète

Il a fallu attendre 1956 pour que la ville de Paris s'aperçoive que **Gérard de Nerval**, l'un des plus plus lumineux écrivains français (1808-1855), auteur d'*Aurelia* et des *Filles du Feu*, n'avait pas de rue à son nom dans la ville où il était né et mort. On a choisi pour lui cette voie à l'écart, inhabitée... (Nerval avait vécu quelque temps à Montmartre, où notamment il fut interné durant quelques mois, après une crise de démence, dans une maison de santé de l'actuelle rue Norvins.)

• Rues Arthur Ranc, Henri Brisson, Eugène Fournière, Marcel Sembat, Jean Varenne : des hommes politiques de gauche

Le conseil municipal de Paris, en 1928, donna à la plupart des rues de la Cité Montmartre des noms d'hommes politiques de gauche.

Arthur Ranc (1831-1908), journaliste, républicain de gauche ("républicain radical"), fut déporté sous le Second Empire pour son action en vue de renverser Napoléon III. Maire du 9^e arrondissement en 1870 après la proclamation de la III^e République, élu en 1871 membre de la Commune de Paris, il en démissionna dès que l'affrontement avec le gouvernement de Versailles se durcit, car il refusait la guerre civile. Il fut cependant condamné à mort par contumace après l'écrasement de la Commune, s'exila en Belgique, revint en France après l'amnistie, devint député radical en 1881 puis sénateur.

Henri Brisson (1835-1912), journaliste, participa lui aussi à la fondation de la III^e République en 1870. En 1871, député de Paris, il prit parti contre la Commune. A Versailles, il s'opposa à tout compromis avec elle. Cependant, dès la fin de 1871, il plaïda pour l'amnistie. Il devint ensuite lui aussi député radical, président de la Chambre de 1881 à 1885 et de 1894 à

1898. Il dirigea même le gouvernement pendant quatre mois en 1898.

Eugène Fournière (1857-1914), ancien ouvrier bijoutier et correcteur d'imprimerie, fonda la *Revue socialiste* en 1884 avec l'ancien dirigeant de la Commune Benoît Malon. Conseiller municipal de Paris (1894-1898), puis député de l'Aisne.

Marcel Sembat (1862-1922) fut dès les années 1890 un des principaux dirigeants socialistes français. Député du 18^e arrondissement, il entra au gouvernement au début de la guerre de 14-18 (ministre des Transports et des Travaux publics) et se signala par ses positions bellicistes. Très proche ensuite de Léon Blum, il fut un des fondateurs de la SFIO en 1920.

Jean Varenne (1877-1927) a été conseiller municipal de Paris (socialiste).

• Camille Flammarion l'astronome

Astronome, et surtout vulgarisateur génial, **Camille Flammarion** (1842-1925) connut avec son livre *Astronomie populaire* un gigantesque succès de librairie - qui fit la fortune de la maison d'édition de son frère Ernest. Il est le fondateur de la *Société astronomique de France*, qui eut des dizaines de milliers de membres. A la fin de sa vie, il se lança dans les spéculations ésotériques et écrivit des contes fantastiques qui font de lui le précurseur d'un des courants de la science-fiction.

• Rue du lieutenant-colonel Dax : un résistant

Dax, de son vrai nom Marcel Pimpaud (Dax était son nom de clandestinité), communiste, fut un combattant de la Résistance dès 1941. Membre à la fin de la guerre de l'état-major du colonel Fabien, il mourut sur le front d'Alsace en 1944 à 32 ans, en même temps que Fabien, dans l'explosion d'une mine qu'ils manipulaient.

Fernand Labori (1860-1917), avocat, ami d'Emile Zola qu'il avait défendu en 1868, fut un des principaux avocats du capitaine Dreyfus lors de son deuxième procès en 1899.

René Binet (1866-1911), architecte, a notamment travaillé pour le ministère des Postes et construisit plusieurs bureaux de poste à Paris. Il a aussi construit la fontaine de la place de la Concorde.

Frédéric Schneider (1854-1921) fut l'animateur de diverses œuvres sociales, notamment dans le 18^e.

Ecole et crèche pour les 281 logements de l'ensemble BNP : réponse dilatoire de la mairie de Paris

Y aura-t-il une école et une crèche pour accueillir les enfants des 281 logements nouveaux qui vont être construits dans les bâtiments de la BNP entre la rue de Clignancourt et le boulevard Barbès ? 281 logements, cela fait au minimum 300 enfants. Or les écoles de ce secteur sont déjà plus que pleines. D'autant que ces 281 logements ne sont pas les seuls à prévoir : par exemple, un ensemble comportant 25 logements nouveaux est en construction au coin du boulevard de Rochechouart et de la rue Seveste.

2086 bambins en liste d'attente

Les besoins minima en équipements ne sont pas satisfaits. Actuellement, 2 086 bambins n'ont pas pu être accueillis dans les crèches agréées existant dans le 18^e et sont inscrits en liste d'attente, dont 432 pour Montmartre et 501 pour la Goutte d'Or.

Le conseil d'arrondissement s'était inquiété de cette situation et avait demandé que les programmes de construction de logements soient obligatoirement accompagnés de construction d'écoles et de crèches. (Voir notre numéro de janvier 99.)

La réponse de Jacques Dominati, premier adjoint au maire de Paris, est dilatoire. la Ville de Paris, dit-il, recherche en vain un terrain pour construire une école supplémentaire de dix classes dans ce secteur du Bas Montmartre. En attendant, dit-il, on pourra ouvrir une classe de plus à l'école primaire Houdon et une autre à la maternelle d'Orsel, où il existe des locaux utilisables...

En ce qui concerne les crèches, «le 18^e arrondissement bénéficie actuellement d'un taux de desserte en places de crèche qui dépasse l'objectif d'une desserte de 40 % des besoins des Parisiens que s'est fixé

la Ville», déclare l'adjoint de M. Tibéri.

Il indique que deux crèches sont en construction rue Bernard Dimey (ouverture janvier 1999) et rue Boïnod (ouverture en 2 000), soit 60 berceaux en tout. Mais il suffit de regarder un plan pour voir que ces deux crèches (d'ailleurs insuffisantes) ne peuvent pas répondre aux besoins dans le secteur du Bas Montmartre.

Un peu moins de logements

Daniel Vaillant, maire du 18^e, a donc écrit à nouveau au maire de Paris en faisant une suggestion simple : pourquoi ne pas utiliser une partie des terrains de la BNP Barbès pour construire une école et une crèche ?

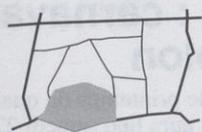
Cela fera peut-être un peu moins de logements, mais cela permettra de faire face aux besoins indispensables en équipements collectifs.

**A VOTRE DISPOSITION
TOUS LES JOURS
de 6 h à 20 h**



Mimogea
LIBRAIRIE • PAPETERIE

15, rue des Abbesses, 75018 Paris
Tél. 01 42 52 01 55. Fax 01 42 52 71 31



Du nouveau pour le sous-sol dans le futur POS de Montmartre

La virulence des interventions à la réunion organisée le 9 janvier par l'Association de défense de Montmartre sur le *plan d'occupation des sols* (voir le 18e du mois février 1999) n'est pas restée sans conséquence. Fin janvier, à l'Hôtel de Ville, Vincent Reina, adjoint au maire de Paris, a annoncé quelques changements dans le projet de POS de la Butte qui doit prochainement faire l'objet d'une enquête publique. Il a fait cette annonce devant la "commission Montmartre" qui réunissait des représentants de la municipalité de Paris et de son administration, de la mairie du 18e et des associations locales.

La première modification concerne la principale préoccupation de plusieurs associations montmarthroises (et qui est à la source de plusieurs controverses autour de permis de construire¹) : la question du sous-sol de la Butte, qui repose en grande partie sur d'anciennes carrières mal connues et plus ou moins bien remblayées.

Jusqu'à maintenant, comme dans le reste de la capitale, un constructeur ne devait se préoccuper que du

1. A ce propos, signalons que l'Association des riverains de la rue d'Orchamps nous indique qu'elle n'a jamais déclaré que le propriétaire du terrain du 3 bis avait bénéficié de "protections". (ndlr)

Le futur "plan d'occupation des sols" de Montmartre, qui devrait être soumis avant l'été à l'enquête publique, obligera ceux qui construisent à tenir compte du sous-sol des immeubles voisins, et pas seulement de celui de leur propre construction, annonce la mairie de Paris.

sous-sol sur lequel son nouveau bâtiment était construit. Désormais, lorsque ce POS entrera en vigueur, il devra «être en mesure de justifier des précautions qu'il a prises et d'indiquer celles qu'il prendra pour éviter de compromettre la stabilité des constructions existantes sur les terrains contigus, par la production de tous documents utiles (étude de sol, étude de structure, établies par un organisme spécialisé et visées, le cas échéant, par un bureau de contrôle agréé, constat contradictoire de l'état des immeubles...)».

Parkings non obligatoires

Pour les mêmes raisons, la Ville propose que, contrairement aux règles établies dans le reste de Paris, il ne soit plus obligatoire de réaliser des places de parking dans les nouvelles constructions à Montmartre. Mais il s'agit d'une mesure partielle qui laisse insatisfaits les défenseurs de l'environnement : en effet,

cette règle ne s'appliquera pas sur toute la Butte, mais uniquement dans la zone comprise grosso modo entre la rue Caulaincourt, la rue Paul Albert, la rue des Trois Frères et l'avenue Junot, c'est-à-dire dans les quartiers les plus privilégiés de Montmartre. D'autre part, il avait été envisagé dans un premier temps l'interdiction totale de la construction de parkings souterrains dans cette zone : or la nouvelle proposition laisse le choix aux promoteurs. Et lorsque l'on connaît le prix de location ou de vente d'un place de stationnement dans cette zone, il serait étonnant qu'un promoteur y renonce de lui-même...

Toutefois, la Ville prévoit d'interdire tout accès de stationnement dans les rues les plus touristiques (place du Calvaire, place du Terre, rue Norvins, rue Poulbot, rue Sainte-Rustique et certains tronçons de la rue du Mont-Cenis, de la rue des Saules et de la rue du Chevalier de la Barre). Une mesure qui ne change par

grand chose puisque la majorité des bâtiments donnant dans ces rues anciennes sont protégés.

D'autre part, pour rendre le POS de Montmartre conforme aux nouvelles dispositions prises par la municipalité en faveur de l'utilisation du vélo, est instaurée une obligation d'aménager un local pour les bicyclettes dans toute construction neuve. Mais ce projet ne s'appliquera que pour les nouveaux bâtiments dont la surface de planchers est supérieur à 500 m².

Enfin, suite à l'abattage illégal d'arbres au Maquis de Montmartre (voir le 18e du mois de février 1999), les documents distribués aux participants de cette réunion soulignent, plutôt deux fois qu'une, que ce site est classé et protégé.

Ces nouvelles dispositions ne semblent pas avoir totalement convaincu les habitants réunis dans le "collectif des associations pour la sauvegarde de Montmartre" (CAS Montmartre). Leur représentant est intervenu à la Commission pour réaffirmer leur demande que la Butte devienne, à l'instar du Marais, un site entièrement classé et protégé.

Sylvain Garel

Mini-manif contre la MacDomination

Tino Valentino, figure du quartier, chanteur des rues à Montmartre (on peut le voir, dès la belle saison, coiffé d'un canotier, des Abbesses à Guy Môquet), a organisé samedi 20 février un rassemblement place Pigalle pour protester contre l'ouverture d'un restaurant MacDonald.

Il avait annoncé la manifestation en défilant dans les rues à Montmartre, et par un article dans *le Parisien* sous le titre "La colère du chanteur de Montmartre". Mais sans grand succès : il n'a rassemblé qu'une vingtaine de personnes, police comprise.

Avec son costume noir et blanc, sa chaîne en or autour du cou, armé d'un micro et de son ampli fixé sur sa voiture orientée face au MacDonald, Tino a entonné quelques airs comme *Plaisir d'amour* et *la Javanaise*. Il a tenu à préciser que sa démarche n'était pas politique. Il veut, disait-il, défendre l'esprit de Montmartre, défendre «notre patelin».

Une dame du quartier qui était là sur le trottoir soulignait avec pessimisme : «C'est trop tard, il a déjà ouvert.» En effet, depuis quelques



Tino Valentino, avec une photo de la place Pigalle d'autrefois...

jours, au rez-de-chaussée de l'immeuble récemment construit à l'angle de la rue Houdon, le MacDo est ouvert, un MacDo ordinaire, pas spécialement grand, avec le même menu et la même

odeur que les autres, avec peut-être une décoration un peu plus soignée et plus discrète. Un MacDo qui a pris la place occupée naguère par une boîte de strip-tease assez minable...

Un pharmacien du 18e trafiquait des produits dopants

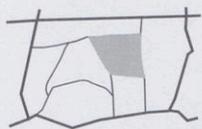
Un pharmacien du boulevard de Clichy figure parmi les huit praticiens parisiens condamnés par leur conseil régional de l'Ordre à des interdictions d'exercer parce qu'ils vendaient sans ordonnance des anabolisants en grande quantité pour des sportifs ou des pratiquants du bodybuilding. Philippe L., le pharmacien en question, écope de deux ans d'interdiction.

C'est à la suite d'enquêtes menées en 1996 et en 1997 que le procureur de la République a alerté le conseil de l'Ordre. Les huit praticiens ont également été convoqués devant le tribunal de grande instance le 26 février.

Fête du muscadet le 13 mars

Le 13 mars verra la fête du muscadet dans les rues de Montmartre. De 10 h à 11 h 15, carnaval des vigneron nantais rue Lepic et rue des Abbesses, avec les rouleurs de barriques, musique, chants, dégustation. A partir de 11 h 15 jusqu'à 20 h, la fête se poursuivra à l'*Espace Moulin Rouge*, qui accueillera les vignerons, rouleurs de barriques, danseurs, chanteurs et les représentants des confréries gastronomiques et vineuses.

Simplon



Le jardin public Boinod devrait être prêt au printemps 2000.

Et l'école maternelle sera construite le long du jardin, rue du Simplon, en face de la poste.

La concertation est engagée pour la rénovation urbaine du quartier Amiraux-Simplon. Plusieurs réunions ont déjà eu lieu, rassemblant les représentants de la mairie de Paris, de la mairie du 18e et des associations du quartier.

Nombreuses sont les questions à

l'ordre du jour : le jardin public Boinod, la future crèche de la rue des Amiraux, la future école maternelle, l'extension du collège Marie Curie et la rénovation du secteur "cité Traeger", celle du secteur rue du Nord - rue Emile Chaine, celle du secteur Roi d'Alger - Neuve de la Chardonnière - passage Championnet, etc... Nous reviendrons en détail sur tous ces sujets dans notre prochain numéro.

Pour le futur jardin public, de 3 000 m², qui sera situé entre la rue des Amiraux, la rue Boinod et la rue des Poissonniers (là où se trouve actuellement un terrain vague), les plans ont été présentés fin janvier. Trois aires de jeu sont prévues : pour les tout-petits, pour les enfants et pour les adolescents, cette dernière étant du côté rue des Poissonniers. Il y aura également un espace calme, destiné entre autres aux personnes âgées. Une couche de terre végétale de 1,50 m sera apportée et disposée avec le souci de donner un certain relief. Des arbres ayant déjà

quinze ans (donc déjà assez hauts) seront plantés. Le jardin sera fermé et surveillé par un gardien.

Un crédit de 4,55 millions de francs est inscrit au budget de Paris pour cette réalisation. L'appel d'offres doit être lancé au printemps 1999 et l'ouverture du jardin est prévue pour le printemps 2 000.

L'école maternelle, dont l'installation avait été envisagée d'abord rue Neuve de la Chardonnière, sera en fin de compte située rue du Simplon, face à la poste, juste au sud du jardin. ■

Ouverture d'un local pour l'information des habitants

Une permanence de la SAGI, l'organisme chargé par la Ville de Paris des premiers aménagements dans le quartier Amiraux-Simplon, va ouvrir courant mars (date précise non encore fixée) au 101 rue des Poissonniers. Les habitants du quartier pourront y consulter les plans et demander des informations.

Des réunions d'information par secteur (Nord-Emile Chaine, Roi d'Alger...) sont également prévues.

Dans le prochain numéro du 18e du mois :

Un dossier sur le quartier Simplon-Porte des Poissonniers

- Les projets d'urbanisme.
- Les problèmes du quartier.
- Les associations à l'œuvre.

27 mars : carnaval du Simplon

Le Carnaval de printemps du quartier Simplon aura lieu samedi 27 mars. Au programme :

- 10 h : du 1 au 60 rue Championnet, carnaval des écoles.
 - 11 h 30 à 15 h : sur le terrain d'évolution du collège Gérard Philipe, buffet, buvette, scène ouverte (musique acoustique, danse, arts du cirque...), rendez-vous des jongleurs.
 - 15 h : carnaval populaire dans les rues du quartier.
 - 16 h 30 : final, 10 rue des Amiraux.
- Pour participer à la scène ouverte, il est nécessaire de s'inscrire. Contacter Gérard Martin, 01 42 58 51 28.

Porte des Poissonniers : un problème de mètres carrés

Déception pour les bénévoles de l'association Poissonniers (rassemblant des habitants du quartier de la Porte des Poissonniers) qui réclament depuis plus d'un an un local pour les activités de soutien scolaire qu'ils exercent actuellement en appartement faute d'endroit approprié. L'OPAC propose de leur allouer, à temps partagé avec l'Amicale des locataires, 32 m², situés dans un local commercial vide depuis quelque temps et qui compte 170 m². La législation oblige les ensembles résidentiels à mettre à la disposition des locataires 0,75 m² par appartement, à destination des activités collectives. Si l'on fait le calcul, c'est environ 225 m² dont les grands ensembles de Poissonniers (qui comptent environ 300 appartements) devraient disposer pour les activités associatives.

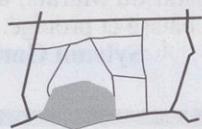
Une quinzaine d'enfants, pour le moment, sont suivis régulièrement par les membres de l'association qui travaillent en partenariat avec les écoles. Ils disposent d'une bibliothèque et de matériel de bricolage. Le groupe scolaire Ste-Marie leur a donné du matériel pour meubler leur futur local. Mais ils ne peuvent pas pour le moment satisfaire à toutes les demandes et accueillir davantage d'enfants, faute de place.

Faux bruit sur l'ex-clinique Ordener

Sous le titre "Non à l'installation d'un foyer pour toxicomanes au 32 rue Ordener", un tract diffusé par "J'habite le 18e", l'association d'Arnaud Folch, annonçait une réunion publique le 30 janvier dans une brasserie du quartier. Aussitôt, Christophe Caresche, premier adjoint au maire du 18e, démentait : il n'a jamais été question d'un centre pour toxicomanes dans ce bâtiment (l'ancienne clinique Ordener, fermée après dépôt de bilan) ; 25 appartements destinés à la vente vont y être aménagés par un promoteur privé.

La réunion de Folch n'a d'ailleurs pas eu lieu car, en plus, il avait omis de réserver la salle...

Montmartre



3, 2, 1, 0, Télé-Montmartre est née.

Cent cinquante curieux sont venus assister à la projection du numéro zéro de Télé-Montmartre à l'Espace Lautrec.

La gestation fut longue mais le résultat est à la hauteur de notre impatience. Dans notre numéro de novembre nous annonçons la naissance de *Télé-Montmartre*, une télé de quartier diffusée sur cassettes vidéo dans différents espaces publics du 18e, sous l'égide du Centre d'animation des Abbesses. La première mouture a quelque peu tardé à se mettre en place. Tant mieux, disent certains, la finition n'en est que meilleure. Mercredi 10 février, pour la première, l'équipe de *Télé-Montmartre* a présenté une quinzaine de sujets de quartier. Entre autres, l'on retient des reportages sur la fête du dieu Ganesh à Marx Dormoy ou sur les derniers habitants de la Moskowa, un micro-trottoir sur la poésie, et même un journal télévisé auquel la météo ne manquait pas ! La projection a été entrecoupée d'intermèdes musicaux et de récitaions de poésie. Les organisateurs avaient même prévu à manger et à boire !

Du projet à la réalisation de cette première émission, les étapes de la création de *Télé-Montmartre* furent nombreuses. En octobre dernier, dans la lettre interne du Centre d'animation des Abbesses, un appel était lancé pour constituer une première équipe de bénévoles. D'abord une qua-



L'émission est enregistrée sur cassette, et diffusée sur un écran de télé.

rantaine, ils sont aujourd'hui soixante-dix. Un comité éditorial consultatif de quatorze personnes (dont neuf élues par les membres de *Télé-Montmartre* et cinq animateurs du Centre des Abbesses) a été créé. Deux bénévoles sont en charge du secrétariat, quant au comité de rédaction il se réunit le mercredi.

De fil en aiguille, deux heures d'émission ont été montées pour ce numéro 0. D'autres sujets sont en

attente pour l'édition suivante. Si vous avez raté la première à l'Espace Lautrec, sachez que les cassettes de l'émission sont à la disposition des membres de *Télé-Montmartre* pour être diffusées dans les bars de l'arrondissement, et peut-être au *Divan du Monde*.

Thibaut Jaulin

□ Centre d'animation des Abbesses, 10 passage des Abbesses. Tél. 01 42 62 12 12.

Vincent Gerbet

L'ACTUALITÉ DES COLLÉGIENS

DE MARX DORMOY

18^e

REPORTAGES

En mars, traditionnellement, se déroule dans tous les établissements scolaires de France la "Semaine de la presse à l'école", avec activités diverses autour des médias, débats et rencontres entre professionnels de la presse et élèves. Cette année, les collégiens de Marx Dormoy ont fait plus : ils ont rédigé des articles spécialement pour le 18^e du mois.

Deux classes de 4^{ème} ont joué le jeu et voici d'abord trois "papiers" écrits par Khalid Outajt, Benoît Betoumba, Thérèse Do, Alves Tiago et toute la classe de 4^{ème} 1:

Le jeune rappeur de la Porte de la Chapelle

Parmi les nombreux rappeurs issus du 18^e, il est le seul à avoir 14 ans et à ne dire que la vérité dans ses textes. Avec son groupe, il attaque les problèmes non résolus de la société.

L'avenir d'Andy l'Bandit

Porte de la Chapelle, début 1999, sous le nom d'Andy l'Bandit, il prépare son premier album au côté de son grand frère et de son copain. Il dévoile les problèmes des cités et de la jeunesse... et pourtant son groupe se nomme «Les délinquants». Plus qu'un divertissement, le rap est pour lui, comme pour beaucoup de jeunes de la rue,

un échappatoire à la délinquance. En 4^{ème} au collège Marx Dormoy, il continue ses études mais ça ne l'empêche pas d'écrire des textes pendant les heures et les jours de congé. Il aimerait vite terminer ses études. En ce moment, il va au studio d'enregistrement du Père-Lachaise mais plus souvent au studio d'Agora, centre d'animation Hébert dans le 18^e.

Avec son groupe, il veut et souhaite avoir au moins un disque d'or. En fait, il aimerait être connu. Son rêve depuis qu'il a 10 ans : être une star mondiale, il ajoute même «star des stars Andy l'Bandit».



Un endroit magique pour les ados

Si vous passez par la rue Tristan Tzara, arrêtez-vous devant un grand bâtiment blanc avec une porte vitrée et entrez dans la bibliothèque Maurice Genevoix.

Construite en 1991 spécialement pour les jeunes, vous y trouverez toutes sortes de livres, des plus instructifs aux plus amusants : des BD, des policiers, des romans d'amour. Les accros des jeux vidéo peuvent feuilleter les magazines, les fans de foot découvrent leurs idoles.

Un lieu pas comme les autres

Si vous voulez écouter de la musique, c'est possible mais à condition d'être abonné et d'emprunter la cassette de votre choix. En plus, ici vous pouvez trouver ce que vous ne cherchez pas au hasard des rencontres. L'accueil y est chaleureux, et les bibliothécaires sympas avec les jeunes.

Venez dans cette bibliothèque, c'est sûr vous ne le regretterez pas.

«La manga mania»

Connaissez vous les mangas ? Non. Alors lisez cet article et vous saurez tout sur cette nouvelle passion.

Originaires du Japon depuis trente ans, ces BD et ces vidéos ont fait leur apparition chez les marchands asiatiques. Maintenant, on peut les acheter dans les kiosques, les librairies et même les grandes surfaces ou dans les vidéothèques. "Dragon Ball" s'est vendu à plusieurs millions d'exemplaires.

Comment expliquer une telle popularité ?



Au départ, c'est la télé qui a fait connaître les mangas au public. On a tout de suite remarqué que les scénarios se déroulaient en kimono. On avait envie

d'apprendre de nouvelles techniques de combat.

Ce qu'on aime le plus, c'est le réalisme des dessins : les coupes de cheveux, les muscles, les détails du visage, les décors parfois en couleurs.

On en voit davantage que dans les autres BD, les héros s'envolent dans les airs ou jettent des boules de feu, deux personnages peuvent même fusionner pour ne faire qu'un corps.

Les mangas sont parmi vous. Essayons, ils ne sont pas si violents qu'on veut le faire croire.

Et maintenant trois autres articles écrits par Evelyne Ratti, Segué Sissoko, Georget Picard, Chakib Solhi, Xin Chennig, Bou Seper et toute la 4^{ème} 5 :

Le Rap toujours là

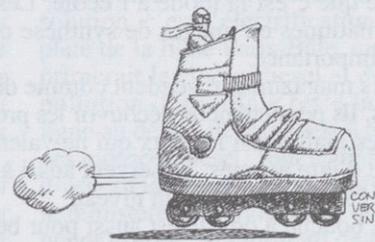
Dans mon quartier, le 18^e, beaucoup de jeunes se lancent dans la musique rap... Ils trouvent que c'est un bon rythme et une bonne musique pour parler de la violence qu'ils ont vécue dans les cités. J'ai posé la question à un rappeur : «Qu'est ce qui t'a amené à ce genre de musique?» - «Depuis mon enfance, elle est dans mon coeur. J'ai vécu dans un milieu malsain, j'étais entouré de personnes à ne pas fréquenter pendant l'adolescence, c'est-à-dire la période où on vit dehors. Bref, les années ont passé, je me souviens de tout ça et j'en parle dans mes chansons. En fait, on

écrit du rap pour se faire comprendre».

L'appel du rap

Les adultes trouvent que c'est une musique agressive mais ce n'est pas vrai. Certains parents l'interdisent, en fait, c'est parce qu'ils n'écoutent pas les paroles mais juste le rythme. De toutes façons, le rap n'est pas prêt de disparaître : NTM pour l'érotisme par exemple, Stomy pour les romantiques, I Am et les problèmes de société ou Passi avec les prisonniers. Alors, écoutez du rap en profondeur et vous verrez : c'est une bonne musique.

Le roller, passion pour tous ou gêne pour les passants ?



Nous sommes allés interviewer des habitants du 18^e, au square Henri Hochard, sur les problèmes que posent ceux qui font du roller dans la rue.

Sur 20 personnes interrogées, 6 pensent que (Suite page 14)



L'ACTUALITÉ DES COLLÉGIENS DE MARX DORMOY

(Suite de la page 13)

le roller est dangereux mais deux adultes seulement pensent qu'il faudrait l'interdire sur la voie publique.

Un coin de trottoir pour tous

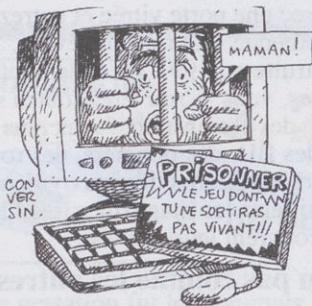
Vincent, 16 ans: «Je fais du roller tous les jours, je ne pense plus à l'école ni à mes problèmes quand je patine. J'ai l'impression d'être libre, c'est comme si je volais».

Laurent, 56 ans: «Je n'aime pas le roller, je me suis fait bousculer plusieurs fois. Le roller est dangereux pour les jeunes comme pour nous».

En réalité, nous les jeunes, nous préférons slalomer entre les passants. D'ailleurs, selon la loi, toute personne pratiquant le roller est considérée comme piéton.

Il est vrai qu'il y a déjà beaucoup d'endroits où on peut faire du roller en toute liberté mais cela ne suffit pas. En fait, le roller n'est pas un sport aussi dangereux qu'on le dit. Si les adultes nous critiquent, qu'ils nous rejoignent et montent sur roulettes. Ils verront bien d'eux-mêmes.

En savoir plus sur les jeux vidéo



Nintendo, Super Nintendo, Playstation... Si vous ne connaissez pas, vous êtes sans doute nés de la dernière pluie!

Les jeux vidéo touchent un large public mais surtout les jeunes. Ils peuvent choisir le type de jeux qu'ils préfèrent - jeux de rôle, d'aventure, de combat, de stratégie, de courses... - et ils se sentent libres.

En jeux vidéo, les Japonais sont les rois du marché. Ce sont eux qui ont conçu la N64 et la Playstation et qui ont en ce moment les meilleures consoles du monde. Mais tous les jeux ne viennent pas du Japon, les Occidentaux en ont aussi réalisé comme Crash-Bandicoot.

L'explosion des jeux vidéo chez les jeunes

Si les ados en demandent, c'est sans doute parce que c'est la mode à l'école. Les scènes cinématiques en images de synthèse ont aussi leur importance.

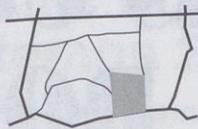
Les magazines se vendent comme des petits pains. Ils permettent de découvrir les prochaines sorties mais aussi les jeux qui ne valent pas la peine d'être achetés. Ils servent aussi à aider si vous êtes bloqué dans un niveau.

Le bouche à oreille est aussi pour beaucoup dans le succès des jeux vidéo. Les enfants se donnent des conseils, vantent ou "cassent" les jeux et incitent leurs amis à acheter l'un plutôt que l'autre.

Quoi qu'il en soit, les ados sont des fans de jeux vidéo et ce n'est pas près de s'arrêter.

La vie des quartiers

Goutte d'or



Carnaval mouillé pour les enfants de la Goutte d'Or

C'est sous une pluie fine et pénétrante que les enfants de la Goutte d'Or ont fêté le 21 février le Carnaval des associations. On voyait, selon la coutume, bien des visages grimés, mais peu de déguisements : ils étaient dissimulés sous les anoraks. Mais la pluie n'a pas éteint les rires. Départ du squa-



Bertrando Lolori

re Léon, halte au square de Clignancourt où ont eu lieu des démonstrations d'arts martiaux

et de danse hip hop, et arrivée sur les marches du Sacré-Cœur pour la photo finale.

Projet : un marché de produits exotiques en périphérie pour décongestionner Château-Rouge

Créer un marché de produits exotiques quelque part sur le boulevard Ney, afin de décongestionner le secteur Château-Rouge : le conseil d'arrondissement du 18e vient de voter un vœu en ce sens. Il reprend ainsi un projet de Jean-Pierre Pierre-Bloch, élu du 18e et maire adjoint chargé du commerce à la mairie de Paris (voir notre numéro de janvier 99), qui lui-même répondait à un souhait de l'Association des commerçants et riverains de Château-Rouge.

Le marché Dejean et les rues environnantes, près du marché Château-Rouge, ont en effet vu, en peu d'années, s'installer un grand nombre de commerces de produits africains et antillais ; ceux-ci attirent une clientèle venant de toute la région pari-

sienne, si bien que ce quartier se trouve débordé, et beaucoup d'habitants se plaignent du recul des commerces traditionnels.

Comment répondre à ce problème ? En France, où en matière de commerce le régime en vigueur est la libre entreprise, les pouvoirs publics n'ont pas le droit d'interdire des commerces, dès lors qu'ils respectent les lois. Du reste, a souligné la municipalité du 18e, « si ces commerces de produits exotiques connaissent un tel afflux de clients, c'est qu'ils répondent à un besoin et il ne s'agit pas d'en contester la légitimité ». C'est donc en utilisant des systèmes d'incitation qu'on peut encourager certains de ces commerçants à s'installer ailleurs. D'où ce projet de marché.

Bibliothèque Goutte d'Or : en septembre seulement

Gros retard pour la nouvelle bibliothèque de la Goutte d'Or, à l'angle du boulevard de la Chapelle et de la rue Fleury : le bâtiment est achevé depuis plusieurs mois, mais l'ouverture n'aura lieu qu'en septembre. Les crédits viennent seulement d'être votés pour l'achat du mobilier, et il faut 36

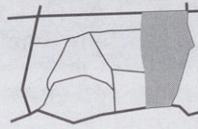
jours pour l'appel d'offres, trois mois pour le montage, et deux mois pour l'installation des livres et des systèmes de gestion.

La bibliothèque comportera, sur cinq niveaux, une section adultes, une section jeunesse et une discothèque de prêt.

400 kilos de viande avariée saisis

À la suite de contrôles des services vétérinaires, 400 kilos de viande avariée ont été saisis dans deux boucheries musulmanes de la Goutte d'Or, l'une boulevard de la Chapelle, l'autre rue de la Charbonnière, et détruits. Les deux commerces ont été sanctionnés immédiatement par une fermeture administrative, sans préjudice de poursuites éventuelles.

Chapelle



Première école de tir à l'arc du 18e

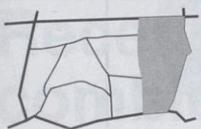
Parmi les sports pratiqués dans les associations du 18e, le tir à l'arc jusqu'à présent ne figurait nulle part. Cette lacune est comblée : l'Association familiale du rond-point de la Chapelle (AFRPC) ouvre une école de tir à l'arc, qui s'entraînera au gymnase Evangile, 11 rue Tristan Tzara, le jeudi de 18 h à 20 h. À partir de 12 ans. Renseignements : 01 46 07 54 21 (répondeur) ou bien en écrivant à l'AFRPC, 24 rue Raymond Queneau, 75018 Paris.

Déménagement prévu pour le centre de PMI

Le centre de PMI (protection maternelle et infantile) du 103 rue Philippe de Girard va s'installer dans de nouveaux locaux, plus vastes et mieux adaptés, au 5 cité de la Chapelle, au rez-de-chaussée d'un immeuble de logements. Le transfert devrait avoir lieu à la fin de l'année 2000.

Ce centre de PMI, qui compte environ 1 500 inscrits et qui assure douze séances hebdomadaires de consultations pour les futures mamans et pour les

nourrissons, est le plus important de Paris. Ce qui n'avait pas empêché qu'il y a quatre ans, il ait été menacé de fermeture, à la suite d'une controverse entre la mairie de Paris et la Caisse d'assurance maladie pour savoir qui assumerait la charge financière la plus importante. Mais la mobilisation des usagers et des personnels avait pu imposer son maintien. C'est actuellement Paris, en tant que département, qui assure sa gestion.



Les cheminots de la Chapelle s'opposent au déménagement du dépôt SNCF

Pour débattre des solutions au problème de pollution à la Chapelle, provenant des locomotives diesel du dépôt SNCF voisin, une table ronde a réuni tous les partenaires concernés.

Le départ vers un autre site de certaines activités (notamment station-service) est accepté par tout le monde. En revanche les usagers de la ligne refusent toute solution qui allongerait le temps de trajet, et les cheminots CGT (majoritaires sur le dépôt) s'opposent à une politique consistant à envoyer systématiquement en lointaine banlieue tous les emplois ouvriers.

Le 5 février, une table ronde a réuni, avec le ministère des Transports et la SNCF, l'ensemble des partenaires concernés par la pollution provenant des locomotives diesel du "dépôt de la Villette". (On appelle ainsi le site SNCF situé entre le quartier de la Chapelle et la rue d'Aubervilliers.) Le but de cette réunion n'était pas de prendre des décisions, mais d'entendre les réac-

elles multiplient les tracts et communiqués de presse. Elles ont réalisé des opérations spectaculaires pour attirer l'attention, telles que l'occupation des voies ferrées pour bloquer le train Paris-Bâle. Quand on discute avec leurs représentants, leur position est simple : il faut faire partir totalement le dépôt SNCF de cet endroit et l'envoyer en banlieue.

Mais à l'occasion de la table ronde du 5 février, d'autres partenaires, qui jusqu'à présent n'étaient pas apparus aussi fortement dans les médias, se sont exprimés et ont défendu des points de vue différents, avec des arguments qui méritent eux aussi d'être exposés.

La proposition de M. Chemillier pour la ligne Paris-Bâle consiste à faire partir les trains de la gare de l'Est avec des motrices électriques, et changer de locomotive à Noisy-le-Sec. Cela allongerait le trajet de 15 minutes au moins, a calculé la SNCF. Celle-ci explique qu'elle est en concurrence très pointue avec d'autres moyens de transport. Toute diminution de performance des trains entraîne automatiquement le déplacement d'un certain nombre d'usagers vers l'automobile (voitures ou camions) ou l'avion - dont personne ne peut nier qu'ils sont plus polluants, à quantité de passagers ou de marchandises égale, que le train. Les défenseurs de l'environnement n'ont rien à y gagner.

Une opération immobilière

Le conseil régional de Champagne-Ardennes, région particulièrement intéressée par la ligne Paris-Bâle, s'est déclaré absolument hostile à l'allongement de trajet entraîné par cet éventuel changement de machine.

C'est également la position de l'association des usagers de la ligne Paris-Bâle dont le représentant à la table ronde, M. Gérard Defay, nous a déclaré en outre : «Ce que nous craignons, c'est qu'une solution "provisoire" insatisfaisante soit un argument pour la SNCF et le gouvernement afin de retarder leur réponse sur le fond du problème, à savoir l'électrification de la ligne Paris-Bâle.»

Quant aux représentants des cheminots, ils se montrent encore plus

critiques. Patrice Morelle, représentant du syndicat CGT du dépôt de la Villette (largement majoritaire sur ce site), nous a dit :

«Nous nions d'autant moins la pollution engendrée par les fumées que

leur travail, mais aussi parce que cette politique engendre un déséquilibre social dans la ville.

«Nous notons d'ailleurs que cette campagne coïncide avec une offensive pour faire partir les entrepôts Tafa-

nel situés eux aussi dans cette zone (300 emplois). Dans ces entrepôts arrivent des boissons qui viennent, par le rail, des usines de production et qui, de là, vont être répartis dans le nord de Paris. Si ces entrepôts étaient contraints de partir, les boissons entreraient quand même. Mais par camions au lieu du train. Ce serait une étrange victoire pour les ennemis de la pollution !»

Lors de la table ronde, les cheminots CGT se sont dit prêts à accepter le départ de l'activité "station-service" sur un autre site. Mais, déclare Denis Brun, leur responsable

régional, «le site de Noisy-le-Sec est inadapté. Le coût serait énorme, et cette dépense retarderait l'électrification de la ligne Paris-Bâle. Nous sommes plutôt favorables au site de l'Ourcq.» La question du déplacement du lieu de "préchauffage" de ces mêmes locomotives est également posée.

Mais il paraît certain que la suppression totale du dépôt, voulue par certains, se heurterait à de fortes résistances, et avec des arguments sérieux.

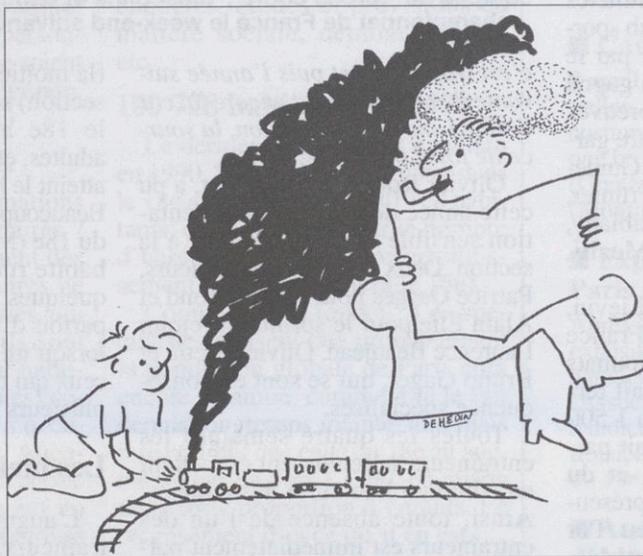
L'électrification de la ligne

«De toute façon, déclarent ces responsables, déplacer la pollution ne peut être qu'une solution provisoire...»

Il y a en effet un point sur lequel tout le monde est d'accord : la vraie solution, c'est l'électrification complète de la ligne Paris-Bâle, qui supprimerait les locos diesel et donc la pollution. Paris-Bâle reste la seule ligne au départ de Paris-Est à utiliser des motrices diesel. Tout le monde est d'accord là-dessus... sauf la SNCF et le ministère des Transports, qui évoquent le coût : 1,5 milliard de francs.

Cette ligne en tout cas ne figurait pas dans le programme de travaux prioritaires rendu public ce mois-ci par la SNCF. Mais, selon certains bruits, la question n'est peut-être pas définitivement tranchée.

René Molino



les cheminots y sont les premiers exposés. Ce problème est aggravé par le fait que les grosses locomotives diesel utilisées sur la ligne Paris-Bâle ont trente ou quarante ans d'âge. Nous avons nous-mêmes lancé l'alerte sur ce problème il y a quatre ans lors d'une journée "portes ouvertes" sur le site, bien avant que l'association Gare aux pollutions existe. En revanche, prétendre, comme le fait cette association, que la trentaine d'engins de manœuvre du dépôt sont responsables de la pollution dans le quartier n'est pas sérieux.

«Certains voudraient voir disparaître ce dépôt pour des raisons qui n'ont rien à voir avec la pollution. Ce qu'ils ont en vue, c'est une opération immobilière. En supprimant ce site et en vendant les terrains, la SNCF pourrait réduire son déficit, et la Ville de Paris trouver des terrains à bon compte. Et, qu'elles en soient conscientes ou non, les associations favorisent cette opération.

«Mais cela se ferait au détriment de l'emploi dans Paris. Il s'agit de la poursuite d'une politique engagée depuis longtemps et qui consiste à repousser le plus loin possible en banlieue tous les emplois de caractère ouvrier. Nous sommes hostiles à cette politique. Pas seulement parce que ça obligerait les cheminots à faire 20, 40 ou 60 km de plus pour se rendre à

Les conclusions du rapport Chemillier

Rappelons les principaux points du rapport Chemillier (voir le 18e du mois janvier 99).

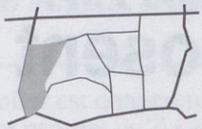
- En premier lieu, une réalité scientifiquement établie : la pollution "de fond" (c'est-à-dire permanente) aux abords du dépôt SNCF n'est pas plus forte qu'ailleurs dans Paris ; le problème, ce sont des fumées engendrant, de temps en temps et pendant des durées limitées, des pics de pollution très élevés.

- Sur le site du "dépôt de la Villette" se trouvent rassemblées plusieurs activités. D'abord des ateliers de réparation et de maintenance où travaillent une centaine de cheminots, et où sont amenées des locomotives de toutes sortes, diesel ou électriques. Ensuite des motrices diesel "de manœuvre" utilisées sur les voies à Paris, peu puissantes, peu polluantes (pas plus qu'un camion) et relativement peu nombreuses en un lieu donné. Enfin les locomotives diesel très puissantes de la ligne Paris-Bâle, qui font ici le plein (activité de station-service, 50 à 60 emplois) ; les conducteurs de ces grosses machines prennent ici leur service et les font tourner en "pré-chauffage" ; ce sont ces grosses machines qui produisent les fumées polluantes.

- M. Chemillier préconise le maintien à Paris-Villette des ateliers et des locomotives de manœuvre. Mais pour la ligne Paris-Bâle, il suggère que les trains quittent la gare de l'Est avec des locos électriques et changent de machine plus loin (à Noisy-le-Sec).

tions des uns et des autres aux propositions de M. Chemillier, l'expert désigné par le ministre des Transports.

Etaient présentes, entre autres, les associations qui, à la Chapelle et dans le 19e, se sont mobilisées pour dénoncer cette pollution : Gare aux pollutions, Les jardins d'Eole, associations de parents d'élèves. Ce sont elles qui ont lancé l'alerte. Depuis deux ans,



Cascade de résultats pour les coureurs de Championnet

Le 28 février à Nantes s'est déroulé le championnat de France de cross. Huit athlètes de Championnet-Sports, le club sportif le plus important du 18e par le nombre d'adhérents, avaient gagné leur qualification pour les épreuves de "cross court" (4 km). Quatre garçons : Renaud Goude, Halgan Guillemot, Mustafa Johar et Jean Prunier, et quatre filles : Sandrine Biabiany, Nathalie Bojko, Meriem Meziti, Annie Verdure.

Deux semaines plus tôt, à Liévin, lors des championnats de France d'athlétisme en salle (championnats d'hiver), Meriem Meziti avait terminé huitième de la finale du 1 500 mètres, Mariama Clavier avait participé aux séries du 60 m et du 200 m, et Lovely Babel était présente au lancement du poids. Par ailleurs, Isabelle Martija s'est classée 17e du championnat de France d'heptathlon.

Une bande de copains

Cette cascade de bons résultats est le fruit d'une volonté partagée entre le président du club, Olivier Roullé, les cinq entraîneurs et les 150 licenciés de la section d'athlétisme. Car il n'y a pas de miracle dans ce sport : on n'obtient des résultats qu'à force de travail.

Trois fois par semaine donc, les meilleurs athlètes de Championnet se retrouvent le soir pour l'entraînement au stade des Poissonniers. Ambiance souriante : visiblement ces garçons et ces filles forment une bande de copains. Dans la fraîcheur de la nuit déjà tombée se succèdent footing, étirements, "éducatifs", avant les exercices particuliers de chaque spécialité... Il y a aussi, chaque semaine, une séance consacrée à la musculation.

Certains s'entraînent davantage encore : pour Meriem Meziti par exemple, ce sont la plupart du temps dix entraînements par semaine, dont plusieurs tôt le matin avant sa journée de travail...

«Il arrive assez souvent, raconte l'entraîneur Olivier Bretin, que l'un ou l'autre nous dise : "L'année prochaine j'arrête, c'est trop prenant,



Noël Monier

Mercredi soir, 19 h 30 : sur la piste du stade des Poissonniers, les deux équipes de "cross court", masculine et féminine, qui vont disputer le championnat de France le week-end suivant, sont à l'entraînement.

c'est trop dur", et puis l'année suivante il continue, il est encore là, car l'athlétisme est une passion, la source de joies intenses...»

Olivier Roullé, le président, a pu cette année décider une augmentation sensible du budget alloué à la section. Deux nouveaux entraîneurs, Patrice Gergès pour le demi-fond et Alain Elie pour le sprint ont rejoint Laurence Beaujean, Olivier Bretin et Bruno Gager, qui se sont en conséquence spécialisés.

Toutes les quatre semaines les entraîneurs se réunissent et mettent en commun leur suivi des athlètes. Ainsi, toute absence de l'un des entraîneurs est immédiatement palliée en fonction de la préparation et de l'entraînement personnalisé de chaque athlète. Ce détail d'organisation a son importance quand on sait la relation nécessairement étroite qu'entretiennent entraîneurs et athlètes dans les sports de compétition. Tous les membres de la section s'entraînent au même endroit, cela aussi est important.

Le recrutement des jeunes athlètes

(la moitié environ de l'effectif de la section) se fait essentiellement dans le 18e arrondissement. Pour les adultes, et spécialement ceux qui ont atteint le haut niveau, c'est différent. Beaucoup d'entre eux sont également du 18e (Meriem Meziti par exemple habite rue Eugène Carrière), mais quelques autres viennent d'ailleurs, parfois d'une banlieue lointaine : car lorsqu'un entraîneur change de club, ceux qui travaillaient avec lui depuis plusieurs années le suivent souvent.

Les meilleurs et le groupe

L'augmentation du nombre d'entraîneurs, leur spécialisation permettent non seulement un meilleur suivi des athlètes de niveau national, mais aussi un développement de la formation de base pour les jeunes. «Dans le passé, confie Olivier Bretin, nous avons plus ou moins alterné : une saison nous nous occupions plutôt des meilleurs, une autre année était plutôt consacrée au travail de groupe. Cette année, et j'espère que c'est pour longtemps, nous pouvons faire les deux...»

Il faut rappeler des résultats et performances réalisés dans le passé par des athlètes de Championnet-Sports : Nasser Kachnaoui a été international dans le relais 4 x 400 et a couru le 400 m en 46"66 (soit à une seconde et demi du record de France de l'époque, au début des années 90). Aurélia Bergerat a été internationale junior sur 400 m haies, Christelle Morvan sur 100 m haies. Fatima Boudlale a couru le 800 m en 2'11"20, Laurent Laroche en 1'49"13 ; ce sont de très bons temps.

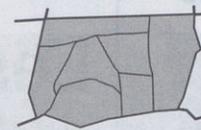
Sans oublier l'un des entraîneurs actuels, Patrice Gergès, qui a obtenu à Barcelone, aux Jeux olympiques handisports (il lui manque un bras), la médaille d'or sur 400 m et d'argent sur 800 m, et aux Jeux d'Atlanta la médaille de bronze sur 400 ; il détient toujours le record du monde handisports du 400 m en 48"61.

Jean-Claude Paupert

Le plus gros club omni-sports du 18e

Avec plus de 2 300 adhérents, Championnet-Sports est la plus importante association sportive du 18e, et probablement une des quatre plus grosses de Paris. Ce club omni-sports s'adresse à tous les âges et comporte de nombreuses sections : athlétisme, basket (où le club a un passé prestigieux, ayant été champion de France en 1945), football, natation, tennis, arts martiaux (judo, aikido, taekwondo, tai-chi-chuan), et aussi gym à la carte, musculation (pour adultes, femmes et hommes), gym d'entretien (pour les plus âgés), gym aquatique, éveil corporel des 3/6 ans, et aussi danse classique, danse moderne et jazz, hip-hop, gymnastique rythmique et sportive...

□ 16 rue Georgette Agutte. Tél. 01 42 29 09 27.



Relance des forums associatifs

Une des premières initiatives de la nouvelle municipalité du 18e (de gauche), lors de son arrivée à la mairie après l'élection de 1995, avait été un "forum des associations" pour débattre des problèmes de l'arrondissement. A partir de là, le maire Daniel Vaillant et son équipe avaient établi une plateforme d'objectifs.

Cette démarche du "forum associatif", la municipalité du 18e va la renouveler. Un nouveau "forum" sera organisé à la mairie le 17 avril. Il sera préparé par trois "ateliers" rassemblant des responsables d'associations autour de trois thèmes : visage de la ville, démocratie locale, lien social.

L'objectif, dit-on à la mairie du 18e, est de permettre aux associations de faire partager leurs préoccupations et leurs projets, en toute indépendance.

Deux réunions sur la toxicomanie

Le 9 février, une soixantaine d'habitants du 18e étaient réunis à l'initiative des cellules Porte de la Chapelle, Marx Dormoy et Goutte d'Or du PCF, pour un débat sur la lutte contre les toxicomanies. On y a insisté sur le développement d'une politique sanitaire et de réinsertion.

Autre discours le 19 février. A l'initiative de l'association *Entraide 18*, une vingtaine de personnes sont venues écouter les propos du docteur Hovnanain, qui participa à la création du CNID (Centre national d'information sur la drogue). Il a parlé de sa pratique de lutte contre la toxicomanie depuis 1970, s'en prenant aux produits (y compris ce qu'on appelle les "drogues douces") et à la démission des esprits, et préconisant la prévention dans chaque collège et lycée.

FN : De Blignières trahi par sa base

Dans la scission qui, au Front national, a séparé "lepénistes" et "mégretistes", le principal représentant du FN dans le 18e, Patrice de Blignières, conseiller d'arrondissement, avait choisi le camp de Le Pen, ainsi que nous l'avons indiqué (voir notre n° 47). Il en était de même pour Jean-Pierre Reveau, candidat FN aux dernières élections dans la circonscription Grandes Carrières-nord.

Mais il semble que leur base n'ait pas suivi ces deux hommes. Le secrétaire de section FN du 18e a en effet choisi Mégret et il affirme que «la grande majorité des militants» est avec lui.

Quoi qu'il en soit, il ne semble pas qu'il y ait entre lepénistes et mégretistes une grande différence politique. Ce qui les oppose, ce sont plutôt des querelles d'ambition.

Recensement : on va savoir (entre autres) combien le 18e a d'habitants



À partir du 8 mars, des "agents recenseurs" vont déposer au domicile de tous les foyers de France – et donc, entre autres, du 18e arrondissement – des questionnaires, qu'ils viendront rechercher un peu plus tard. C'est le **recensement**. Les données recueillies, collectées, transformées en chiffres, permettront de répondre à un certain nombre de questions :

- Combien d'habitants en France, dans chaque département, dans

chaque commune, chaque quartier ?

- Quelles sont les conditions de logement, la composition des ménages (combien de personnes vivent dans chaque foyer), la pyramide des âges, quel est le niveau d'études, quels sont les professions exercées, les modes de transport, etc. ?

Ces indications chiffrées sont indispensables pour faire des choix en matière de politique d'emploi, de formation, de protection sociale et sanitaire, d'équipements publics (transports, crèches, hôpitaux, écoles, routes, équipements culturels et de sportifs...), au niveau national comme au niveau local. C'est pourquoi il est important que chaque personne vivant en France, quels que soient son âge et sa nationalité, réponde. (C'est d'ailleurs obligatoire.)

L'anonymat est préservé.

Que deviennent les informations recueillies sur les questionnaires ? Des statistiques, et uniquement des statistiques. Les questionnaires ne font que transiter par les mairies, qui ne les dépouillent pas, et ils sont transmis à l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) qui les traite sans s'occuper des noms et des adresses. Aucune autre administration n'y a accès. Autrement dit, ils ne peuvent en aucun cas donner lieu à des contrôles

administratifs ou fiscaux. Cet anonymat est garanti par la loi.

Bien entendu, il y aura toujours des personnes qui échapperont au recensement : SDF, personnes se trouvant en voyage, étrangers sans papiers, etc... L'INSEE effectue, en plus du recensement, des sondages pour estimer leur nombre et en tenir compte dans les statistiques.

C'est à partir des résultats du recensement, résultats réels et en vraie grandeur, que l'INSEE pourra élaborer ou perfectionner les outils statistiques lui permettant ensuite, au fil des années, de réaliser des enquêtes, études et prévisions en matière sociale, démographique, etc...

180 728 habitants en 1990

Le dernier recensement a eu lieu en 1990. Il a permis de compter dans le 18e arrondissement 180 728 habitants, ce qui en fait, pour le nombre d'habitants, le deuxième arrondissement de Paris (derrière le 15e).

Combien cette fois-ci ? Les spécialistes pensent que probablement la population globale de Paris aura encore diminué, comme elle le fait depuis longtemps maintenant, mais il se pourrait que celle du 18e ait augmenté par rapport à 1990, en raison de la forte proportion d'enfants. Le recensement dira ce qu'il en est.

Un comité local ATTAC dans le 18e arrondissement

Depuis fin 1998, le 18e arrondissement s'est doté d'un groupe "ATTAC" local, en collaboration avec les 8e, 16e et 17e. Tous les deuxièmes mercredis du mois, une assemblée des membres venant des quatre arrondissements se tient au 67, boulevard Ney.

Début juin 1998, l'initiative nationale ATTAC (*Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens*), faisant écho à un éditorial du mensuel *le Monde diplomatique*, dénonce le pouvoir toujours croissant des marchés financiers au détriment de la démocratie et de la justice sociale. Moyens préconisés afin d'enrayer la dérive du libéralisme absolu : suppression des "paradis fiscaux", augmentation de la fiscalité des revenus du capital, taxation des transactions financières.

C'est surtout l'idée d'une taxe sur les mouvements internationaux des capitaux (dite *taxe Tobin*, du nom de l'économiste américain qui la proposa en 1972) qui incarne la spécificité

d'ATTAC. Ainsi, «*au taux de 0,1 %, la taxe Tobin procurerait, par an, quelque 166 milliards de dollars, deux fois plus que la somme annuelle nécessaire pour éradiquer la pauvreté extrême d'ici au début du siècle.*» C'est dans cet esprit que l'association ATTAC fut créée, d'abord sur un plan national, puis se ramifiant avec des associations dans d'autres pays et avec des comités locaux.

Les problèmes concrets

«*Le but d'ATTAC est d'inciter les citoyens à comprendre que leur sort est entre leurs mains et que la loi du marché ne constitue pas une fatalité.*», affirme Michel Breisacher, l'un des coordinateurs du comité local du 18e. Il règne le plus souvent, dit-il, «*une ambiance studieuse et joyeuse*» au sein des assemblées et des groupes de travail, qui se penchent aussi sur les problèmes concrets des citoyens. Nous avons assisté à la réunion du 10 février où, devant environ cinquante personnes, un intervenant a fait un exposé sur la politique des HLM et où il a été ensuite débattu du mode de fonctionnement pour le comité local.

Malgré le thème central qu'est l'idée de la taxe Tobin, le comité du 18e veut rester modeste et ne pas perdre le contact avec le terrain social :

il existe des groupes de travail sur l'économie solidaire et le système de crédit, sur le logement social, sur la théorie néo-libérale, sur l'idée d'un "revenu d'existence" qui prévoirait un revenu minimal pour tous, afin d'éviter les marginalisations liées à l'absence de moyens financiers.

Le comité ATTAC du 18e est descendu dans la rue pour établir un contact concret avec les citoyens. Le lendemain de la conférence de Davos, ils étaient huit à tenir un petit stand près de Jules Joffrin et à offrir du thé à la menthe aux passants, dans le but d'entamer des dialogues conviviaux sur les problèmes économiques mal relayés par les médias. A la faveur de petites saynètes, les membres d'ATTAC montraient aux passants les effets du capitalisme tout en distribuant des tracts et en faisant signer des pétitions. Des actions semblables sont prévues dans différents lieux du 18e.

Ironie du sort : au moment où les comités locaux, comme celui du 18e, s'organisent, ATTAC a été mis en demeure par la chaîne de supermarchés ATAC de ne plus utiliser le nom homonyme. Il appartiendra au tribunal de trancher.

Michael Doise

☐ Contact 18e : Manon Faillecret, tél. 01 42 52 56 52. Web : <http://attac.org>

Dans cette colonne, nous publions des annonces de réunions, expositions, manifestations de toutes natures, qui nous sont transmises par les associations ou organisations du 18e.

■ Prochain CICA : les femmes dans la cité

Le CICA (comité d'information et de consultation d'arrondissement) réunit chaque trimestre les élus du conseil d'arrondissement et les représentants des associations. Le prochain aura lieu en mars, à une date qui n'est pas encore fixée. Le thème en sera (sauf changement de dernière heure) : *Les femmes dans la cité*.

Le conseil d'arrondissement se réunira **lundi 8 mars** à 18 h à la mairie. (Les réunions du conseil sont ouvertes au public, mais celui-ci n'est pas autorisé à intervenir dans les débats.)

■ Carnavaux

9 avril, carnaval des écoles maternelles, défilés d'enfants et de parents costumés. Rendez-vous, avec musique brésilienne, au square Léon (Goutte d'Or) et au square Willette (Montmartre).

■ Exposition de l'APEI de Paris ("Papillons blancs")

Après le succès des deux précédentes expositions d'œuvres d'artistes handicapés mentaux, l'APEI (Association des parents d'enfants handicapés) en organise une troisième dans les salons de la mairie du 18e, **du 15 mars au 27 mars**.

■ Anciens combattants d'Algérie

Le Comité FNACA du 18e (Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie) présente à la mairie du 16 au 20 mars, pour son 30e anniversaire, une exposition sur la guerre d'Algérie (1954-1962) – dont nous ne connaissons pas le contenu (ndlr).

■ Journée des femmes

Pour la Journée des femmes, le **lundi 8 mars**, l'association *MD'elles* ("Mouvement pour la démocratie avec elles") organise une célébration devant la tombe de Maria Deraisme au cimetière Montmartre. Maria Deraisme fut une des grandes figures de la lutte pour les droits des femmes. Rendez-vous à 13 h à l'entrée principale du cimetière, avenue Rachel.

■ Droit au logement

Manifestation de *Droit au logement* **18e samedi 6 mars** à 9 h, du 77 rue de la Chapelle à la mairie. (Ndlr : Le 15 mars s'ouvre la période où les expulsions des logements sont à nouveau possibles. Le 77 rue de la Chapelle a été squatté il y a environ un an par des familles mal logées...)

■ Ras l'Front

Ras l'Front 18e organise **jeudi 1er avril** à 18 h, salle de l'Indépendance (48 rue Duhesme), une réunion d'information sur le thème : La situation de l'extrême-droite en France aujourd'hui et les moyens de lutter.

Le "Dictionnaire des peintres à Montmartre"

«*Tout l'art moderne au XIXe et au XXe siècle est né sur la Butte*», affirme André Roussard en introduction à son Dictionnaire.



André Roussard

Dès les toutes premières lignes de son *Dictionnaire des peintres à Montmartre*, André Roussard indique son idée de base : «*L'art moderne est-il né à Montmartre ? La réponse donnée par cet ouvrage est sans nul doute positive.*»

L'ouvrage est un fort volume de 620 pages, sans aucune illustration, comportant 4 000 biographies d'artistes (peintres, sculpteurs, graveurs, dessinateurs, plasticiens). «*Si j'avais voulu mettre des illustrations, il aurait fallu augmenter le nombre de pages et le prix, explique André Roussard, auteur et éditeur du livre, et puis quelles illustrations choisir ? Pourquoi tel artiste et pas tel autre ?*» Malgré cet aspect massif, nul doute que ce dictionnaire passionnera les amateurs d'art : au fil des pages, au fil des noms cités, on y apprend quantité de détails souvent ignorés.

Montmartre est entendu ici au sens large, c'est-à-dire non seulement le 18e arrondissement, mais aussi une partie du 9e et même quelques parcelles du 17e... en somme, tout le territoire qui à la fin de l'Ancien Régime était sous la dépendance plus ou moins étroite de l'abbaye de Montmartre. Et dans cet espace, que de grands noms !

André Roussard est intarissable. Lui cite-t-on un peintre célèbre, aussitôt il cherche dans son dictionnaire la référence, il vous explique qu'il a vécu ou travaillé à Montmartre de telle date à telle date, à telle et telle adresse. Et voilà que tous les grands mouvements picturaux du XIXe et du XXe siècles naissent les uns après les autres sur les pentes de la Butte.

Les romantiques ? Géricault bien sûr a vécu à Montmartre, rue des Martyrs, tout le monde le sait. D'ailleurs une de ses toiles les plus fameuses (bien que de petite dimension), *le Four à plâtre* (au Louvre), représente l'entrée d'une des carrières de la Butte. Mais sait-on que Delacroix lui aussi était du quartier ? Il a vécu de 1844 à 1857 rue Notre-Dame-de-Lorette.

Les grands paysagistes, Boudin, Jongkind, Théodore Rousseau, Diaz, Daubigny ? Tous sont passés par Montmartre. Les "pompiers" ? Gérôme, Bonnat, La Lyre, Cormon ont eu leurs ateliers à Montmartre, et plusieurs y accueillirent des élèves devenus célèbres ensuite : ainsi, Van Gogh et Lautrec se rencontrèrent et devinrent amis dans l'atelier de Cormon.

Les impressionnistes et leurs successeurs

Les impressionnistes et leurs successeurs ? Manet n'a guère quitté le 9e, Degas y a passé toute sa vie, Pissarro a eu sept ou huit adresses à Montmartre (rue Berthe, rue des Trois Frères, rue de l'Abreuvoir, rue St-Vincent, boulevard Rochechouart, etc.), Renoir aussi. Vincent Van Gogh a habité rue Lepic, Cézanne a eu son atelier à la Villa des Arts rue Hégésippe Moreau. Gauguin est

passé par Montmartre. Pour ne rien dire de Lautrec ou de Suzanne Valadon... Signac, Seurat n'ont pratiquement pas bougé de la Butte ; d'ailleurs, quand ils ont fondé avec Odilon Redon et quelques autres le Salon des Indépendants, le siège en était 61 rue Caulaincourt.

Les nabis ? On trouve dans le Dictionnaire d'André Roussard les noms de Bonnard, Vuillard, Maurice Denis, entre autres... Les fauves ? Vlaminck, Derain, Van Dongen bien sûr. Les cubistes ? C'est l'aventure du Bateau-Lavoir, Picasso, Juan Gris, Kupka, Modigliani, plus tard Herbin, Metzinger... Le peintre et dessinateur montmartrois Jacques Villon a fait venir près de lui au début du XXe siècle ses frères Marcel Duchamp (qui devait devenir un des pères de l'art d'aujourd'hui) et le sculpteur Raymond Duchamp-Villon. Les surréalistes se réunissaient près de la place Clichy, et Miro, Arp, Max Ernst, etc., ont habité à la cité des Fusains.

On n'en finirait pas. Après la dernière guerre, citons De Stael, Héliou, Valerio Adami, Schöffer... Les membres du groupe *Cobra*, Jorn, Appel, Alechinsky se retrouvaient dans l'atelier de Cornille rue de Clignancourt. Plus près de nous encore, Jacques Monory, Rouan, Combas... Et des centaines, des milliers d'autres, y compris de très nombreux peintres et sculpteurs vivant actuelle-



Le peintre montmartrois le plus ancien cité dans le *Dictionnaire* d'André Roussard est Georges Michel (1763-1843). Ce *Paysage de Montmartre*, qu'on peut voir au musée Carnavalet, illustre bien son inspiration fougueuse et romantique : ciel chargé d'orage, buissons courbés sous le vent, brusque trouée de lumière sur un coin de terre... Il inspira l'école des paysagistes "de Barbizon" – qui, pour la plupart, firent leurs débuts sur la Butte.

ment et travaillant dans le 18e. On trouve aussi dans le dictionnaire les ateliers de gravure, les cafés où se réunissaient les artistes, etc...

André Roussard, qui est par ailleurs le patron d'une galerie tout en haut de la Butte et le président du Syndicat d'initiative de Montmartre, a passé deux ans à rassembler et vérifier cette impressionnante documentation, aidé, pour ce qui concerne les locataires de la cité *Montmartre aux artistes*, par M. Durbiano, peintre lui-même.

L'ouvrage, dont nous avons pu consulter les épreuves, doit sortir de l'imprimerie le 10 mars. Jusqu'à cette date, il est en souscription au prix de 380 F. Il coûtera ensuite 450 F.

N.M.

□ Editions André Roussard, 13 rue du Mont Cenis, 75018 Paris.

Livre noir pour Nuits Rouges

Une petite maison d'édition basée rue du Simplon fait redécouvrir des grands textes libertaires.

Les *Nuits Rouges*, une toute jeune maison d'édition associative basée dans le 18e - siècle social rue du Simplon, membres actifs éparpillés entre Barbès, Damrémont et Belliard - vient de rééditer un *Livre noir du colonialisme*, souvenirs de voyage à travers le monde colonial de Félicien Challaye (1900-1940), ouvrage publié en 1935, resté mythique chez les africanistes.

L'auteur, qui fut le secrétaire de Savorgnan de Brazza envoyé en mission au Congo pour y vérifier la véracité de quelques "abus" éventuels, y dresse un terrible tableau du colonialisme ordinaire et du travail forcé, «*pire sous certains rapports que l'esclavage... Au départ, je croyais naïvement ce qu'on m'avait enseigné dans les écoles de la République, que la colonisation est une entreprise humanitaire destinée à faire progresser les peuples de race inférieure au contact de la civilisation blanche... De doutes en doutes, s'est imposée à moi une certitude : la colonisation n'est pas une entreprise humanitaire, elle est un régime d'oppression politique ayant pour fin l'exploitation économique des peuples soumis*», affirme-t-il.

Ce *Livre noir* est le troisième ouvrage publié par *Les Nuits Rouges*. Ce fut d'abord *Pour la vie et autres textes libertaires inédits*, d'Alexandra David-Néel, œuvres de jeunesse en révolte, écrits entre 1895 et 1907 par la future exploratrice du Tibet. Puis *Bourgeois et bras nus* de Daniel Guérin, un essai sur la Révolution française dans les milieux populaires de Paris entre 1793 et 1795, axé sur l'opposition entre le peuple et les bourgeois.

Ainsi, les *Nuits Rouges* annoncent-elles la couleur : «*Orientés à gauche, libertaires et plus si affinés, prêts à publier des livres féministes, écologistes, utopistes... acéméniques et divers mais penchant vers toutes les formes de libération collectives ou individuelles*», déclare Jean-Claude Lamoureux, président de l'association éditrice.

Les *Nuits Rouges* sont l'enfant de vieux copains qui tous travaillaient peu ou prou dans l'écrit et qui «*à force d'être mercenaires, eurent envie de faire quelque chose par eux mêmes*». Petite structure, avec un siège social car il le faut, mais surtout une équipe travaillant à domicile : des ordinateurs, des disquettes qu'on se passe pour les corrections et hop, à l'imprimerie. Cela donne des livres de très bonne qualité. On les trouve dans les "bonnes" librairies et à la FNAC, entre 65 F (David-Néel), 72 F (Challaye) et 87 F (Daniel Guérin).

M.P.L.

Un poulailler géant à la bibliothèque Genevoix

Ça va caqueter dans les chaumières à la Chapelle ! Du 9 au 20 mars, la bibliothèque Maurice Genevoix accueille dans ses murs cinq poules, un coq et une oie : un poulailler reconstitué, un "poulailler géant" pour montrer les animaux de la ferme aux jeunes de ce coin de ville.

C'est à l'initiative conjointe de l'équipe de la bibliothèque et d'une institutrice de l'école maternelle Tchaïkovski qu'on doit cette réalisation bucolique. Autour de la volière, des animations sont prévues : présentation de livres et vidéos sur les animaux de la ferme, contes, concours de dessins récompensés par des entrées à la "ferme de Paris", ateliers (fabrication du beurre, filage de la laine).

La section "jeunesse" de la bibliothèque Maurice Genevoix compte 26 000 ouvrages.

□ 19 rue Tristan Tzara. Ouverte du mardi au samedi de 13 h 30 à 18 h. Tél. 01 46 07 35 05.

Quand une ceinture de remparts encerclait Paris : les fortifications

Construites à partir de 1840, les "fortifs", comme on disait, ont marqué l'histoire de Paris et l'imaginaire des Parisiens. Dans ce numéro et le prochain, nous en retraçons l'histoire.

“Que sont dev'nues les fortifications / Et les p'tits bistrots des barrières ?”, chantait Fréhel vers 1930. Construites entre 1840 et 1845, démolies à partir de 1919, les “fortifs” qui ont entouré Paris pendant 80 ans avaient, dès ce moment-là, pris place dans le vert paradis des nostalgies parisiennes.

Ces fortifications, qui se situaient à peu près sur le tracé actuel du périphérique, ont eu une influence décisive sur l'histoire de la capitale. Non pas à cause de leur fonction militaire : conçues pour rendre la ville imprenable, elle n'ont pas joué ce rôle. Mais la création de cette ceinture de remparts a eu comme première conséquence l'agrandissement de Paris à ses dimensions actuelles. Et ensuite elle en a marqué les limites si fortement qu'aujourd'hui encore, la frontière entre la capitale et sa banlieue est inscrite dans le paysage et se voit à l'œil nu.

Les “fortifs” ont joué aussi un rôle dans l'imaginaire collectif des Parisiens : lieu en marge, où les lois de la vie quotidienne pouvaient s'oublier, lieu des proscrits, des sans abri, de la pègre et des chiffonniers, lieu de la promenade et des amourettes, elles ont inspiré la littérature populaire, les chansons, les romans à quatre sous et les œuvres des écrivains patentés : Zola, Huysmans, les frères Goncourt les utilisent com-

Monsieur Thiers : zéro en stratégie militaire

Adolphe Thiers, en 1840, a 43 ans, et il veut laisser son nom dans l'Histoire. Intervenant dans un conflit entre le sultan d'Istanbul et le pacha d'Égypte, il provoque l'hostilité de la plupart des gouvernements européens et on parle de guerre. C'est dans ce contexte que Thiers, multipliant les préparatifs militaires, décide de faire construire les fortifications.

Le projet a des opposants. Les *saint-simoniens*, apôtres de la modernité en économie, critiquent tout ce qui va dans le sens d'un renfermement de la ville sur elle-même. L'opposition républicaine y est hostile parce qu'elle y voit une militarisation de la capitale : «*Quoi ! Paris ville de guerre ! Paris dominé par vingt forts ! Paris cerné par 2400 canons !*», s'écrie le député-poète Lamartine.

Le conseil général de la Seine dénonce la “spoliation” des propriétaires des terrains : ceux-ci sont, soit expropriés (pour les terrains où sont construits les remparts), soit maintenus dans leur propriété mais avec interdiction de construire (sur la “zone”).

Des militaires contestent l'efficacité des fortifications, expliquent qu'une grande capitale est incapable

de soutenir un siège ; ils préféreraient des systèmes de défense avancés, des forts, plus loin de Paris. Thiers leur répond avec morgue qu'il n'existe aucun risque que Paris soit bombardé et affamé. Il est soutenu par le roi Louis-Philippe et par la plus grande partie de la presse. Un chroniqueur, rappelant comment Napoléon avait voulu conquérir l'Europe sans même chercher à protéger sa capitale, écrira en 1846 : «*Paris aujourd'hui est de nouveau fortifié et devient le gage le plus sûr de l'indépendance de la France, de l'autorité avec laquelle elle peut désormais faire entendre sa voix dans le grand concert européen.*»

Thiers se trompe : ces fortifications s'avéreront aussi inefficaces que, bien plus tard, en 1940, la fameuse ligne Maginot. Thiers se montre incapable de prévoir l'évolution des armements et de la stratégie. (Il est vrai qu'à peu près à la même époque il affirme que les chemins de fer n'ont aucun avenir...)

En construisant ces remparts au milieu du XIX^e siècle, Paris était d'ailleurs une exception en Europe : à peu près à la même époque, Vienne et Barcelone au contraire abattaient leurs murailles...

me décor dans leurs romans ; Victor Hugo lui-même en parle, et le poète parnassien Leconte de Lisle se peint, dans *le Sacre de Paris*, assis sur les fortifications et regardant le soir tomber sur la grande ville.

Le souvenir de la défaite de Napoléon

L'histoire commence à la chute de Napoléon 1^{er}. Par deux fois, en 1814 et en 1815, les armées ennemies ont pénétré dans Paris sans grandes difficultés, malgré, en 1814, quelques combats à la “barrière de Clichy” (l'actuelle place Clichy).

A cette époque, Paris était moins grand que maintenant. La limite de la ville était sur un tracé qui courait depuis les boulevards de Rochechouart et de Clichy au nord jusqu'à l'actuel boulevard Blanqui au sud, en passant par l'Etoile à l'ouest et la Nation à l'est. Un mur construit vers 1780 entourait ce Paris : le “*mur des fermiers généraux*”¹. Il n'avait pas de rôle militaire, il n'était ni assez solide ni assez haut pour arrêter une armée. Il servait uniquement à empêcher les marchandises d'entrer dans Paris en fraude, sans payer les taxes, car on percevait un droit d'entrée à Paris. Il était percé de *barrières* où étaient installés les services du fisc, de l'*octroi*².

En 1818 donc, le gouvernement du roi réfléchit sur la facilité avec laquelle les troupes prussiennes et russes sont entrées dans Paris quelques années auparavant. Son ministre de la Guerre, Gouvion-Saint-Cyr (ancien maréchal de Napoléon), charge une commission de proposer un meilleur système de défense. Mais politiques, notables et militaires ne parviennent pas à se mettre d'accord.

On décide d'abord de rehausser le mur des fermiers généraux, de le garnir de 65 tours ou bastions. Mais la polémique continue, les travaux s'interrompent tout le temps faute de crédits, on n'avance pas. Certains parlent de construire une nouvelle ligne de remparts à l'extérieur de Paris : un projet en ce sens est présenté en 1833 puis abandonné. D'autres préfèrent des “forts détachés” à la périphérie : un projet est présenté en 1835 puis ajourné.

A 2 km au delà de la limite de Paris

En 1840, le premier ministre Thiers brusque les choses : sans consulter les Chambres qui sont en vacances, il décide le 10 septembre la construction d'une ligne de remparts continue à 2 km au delà de la limite de Paris.

Après la chute de Thiers en octobre 1840, le projet est poursuivi par son successeur, Soult (ancien maréchal de Napoléon). Un financement de 140 millions de francs-or est voté : 18 millions pour l'achat des terrains, 17 pour les terrassements, 83 pour les travaux de maçonnerie, le reste pour les frais divers.

Le premier coup de pioche a été donné le 13 septembre 1840. Vingt mille ouvriers venus de tous les coins de France et plus de six mille soldats vont travailler sur ce chantier. Cinq

(Suite page 20)

1. Les fermiers généraux étaient, dans l'Ancien Régime, les personnages chargés de percevoir les impôts pour le compte du roi.

2. A la limite de notre 18^e actuel (qui était alors les communes de Montmartre et de la Chapelle), il y avait les barrières de Clichy, Blanche, de Montmartre (l'actuelle place Pigalle), des Martyrs, de Rochechouart, Poissonnière (l'actuel carrefour Barbès), Saint-Denis (l'actuel métro La Chapelle), et la barrière des Vertus (au bout de la rue d'Aubervilliers). Les pavillons d'octroi qui existaient aux 54 entrées du Paris d'alors ont disparu, sauf en trois endroits : près du bassin de la Villette (la “rotonde” près du métro Stalingrad), place Denfert-Rochereau, et à la Nation.



G. C. A., Paris

675. Montmartre. — Sur les Fortifications



Percement d'une nouvelle porte aux fortifications de Paris.

(Gravure du XIXe siècle.)

ans plus tard, les fortifications sont achevées.

La ligne fortifiée mesurait 33,677 km : c'était la plus longue enceinte de ville au monde. Elle comportait : à l'intérieur, une chaussée empierrée de 6 m de large (qui plus tard sera élargie et deviendra la ligne des "boulevards des maréchaux" : boulevard Ney, boulevard MacDonald, boulevard Soult, boulevard Gouvion-St-Cyr, etc.), puis un terre-plein de terre, sur lequel se dressait un mur d'escarpe maçonné de 10 mètres de haut et 3 m d'épaisseur, puis un fossé de 40 m de large, une contrescarpe en pente de 45°, dont le sommet restait toujours sous la vue et sous le feu du sommet des remparts, et enfin un glacis qui redescendait vers la campagne extérieure. En tout 130 à 140 mètres de large.

La "zone" : 250 mètres de large

84 bastions étaient disposés au long de ces remparts. Sur le territoire du 18e arrondissement actuel, il y avait :

- le bastion 32 à la Porte d'Aubervilliers (son glacis se trouvait sur l'emplacement de l'actuelle rue Charles Hermite),
- le bastion 33 à l'emplacement de l'actuel stade des Fillettes,
- le 34 près de la Porte de la Chapelle,
- le 35 à la Porte des Poissonniers,
- le 36 près de la Porte de Clignancourt,
- le 37 sur l'emplacement actuel des rues Eugène Fournière et Fernand Labori,
- le 38 sur l'emplacement actuel des rues Henri Brisson et Jean Varenne,
- le 39 sur l'emplacement actuel de l'hôpital Bichat.

Au delà des remparts, sur toute leur longueur, il était décrété une "zone non aedificandi" (sur laquelle il était interdit d'avoir la moindre construction) de 250 mètres, que bientôt on appellera simplement "la zone".

En 1851 est décidée la création d'un chemin de fer circulaire, le long des fortifications et à l'intérieur, destiné à l'acheminement des troupes, des munitions et des approvisionnements. La ligne de *Petite Ceinture* a donc à l'origine une vocation essentiellement militaire. Sa construction est achevée en 1867.

L'annexion des communes de banlieue

Entre temps est intervenu un événement capital : le 1er janvier 1860, sous l'influence du préfet Haussmann, un décret de l'empereur Napoléon III annexe à Paris toute la zone située entre le mur des fermiers généraux et la ligne des nouvelles fortifications, soit onze communes en totalité et des morceaux de trei-

ze autres. Paris s'agrandit de huit arrondissements supplémentaires. Le 18e, en particulier, est formé des anciennes communes de Montmartre et de la Chapelle et d'un petit bout de celle des Batignolles.

C'est qu'en vingt ans, entre l'enceinte des fermiers généraux et les fortifications, le paysage a complètement changé. La population de cette couronne est passée de 114 315 habitants en 1841 à 351 596 en 1856.

C'est l'époque des débuts du grand capitalisme industriel et de l'urbanisation galopante. De partout en France affluent à Paris des masses de ruraux déracinés qui viennent renforcer la classe ouvrière. Il en est venu 20 000 pour construire les fortifications, au moins autant ont travaillé à la création du premier réseau de chemins de fer au départ de Paris, d'autres pour les usines métallurgiques, textiles, etc... Cet accroissement de population est bien plus marqué dans ce qui était encore la banlieue proche que dans Paris lui-même. Dans le hameau de la Goutte d'Or et le village de la Chapelle, essentiellement ruraux auparavant, s'installe une population ouvrière nombreuse.

Ces ouvriers-là, dont beaucoup ont comme langue maternelle leur langue régionale et non le français, ne participent guère aux émeutes de 1848, qui sont menées par les ouvriers parisiens des *faubourgs*. Mais lors de la Commune, en 1871, ils seront à la pointe de l'insurrection.

La Goutte d'Or et la Chapelle accueillent des masses de ruraux venus travailler à Paris comme ouvriers.

La Porte des Poissonniers, avec les remparts, vus de l'extérieur. Au premier plan, le fossé, devant les murs de maçonnerie et la porte.

(Carte postale éditée autour de 1900.)

Collection Gérard Jouhet



Ils ont des conditions de vie misérables. Il n'y a ni garantie de l'emploi (les ouvriers sont embauchés et licenciés d'une heure à l'autre sans préavis), ni allocation de chômage, ni assurance maladie, ni retraite. Quand ils ne peuvent plus travailler, ils sont réduits à l'indigence.

Les municipalités de banlieue sont incapables de faire face aux besoins de nouveaux équipements qu'entraîne cet afflux de population. Les rues ne sont souvent que des chemins boueux s'achevant en impasses, on manque d'écoles, de dispensaires, il n'y a pas de système d'évacuation des eaux, pas d'égouts. Les logements insalubres sont légion.

L'agrandissement de Paris jusqu'aux fortifications est censé répondre à cette situation.

Lieu de promenade pour les Parisiens

Et les remparts eux-mêmes, que deviennent-ils ? Ils ne sont pas très bien entretenus. Les ouvertures pratiquées aux portes, ou pour laisser passer canaux et voies de chemin de fer, ont été agrandies en de nombreux endroits. Malgré l'interdiction, des centaines de maisons ou cahutes ont été construites sur la "zone", souvent sans l'accord du propriétaire du terrain. Elles sont habitées par une population en marge, indigente. Des jardins potagers ont été créés dans les fossés. Ailleurs, une abondante végétation a poussé, des arbres, des buissons.

Les talus couverts d'herbe sont devenus une zone de loisirs et de jeux pour le peuple. Dans leur roman *Germinie Lacerteux* paru en 1865, les frères Goncourt décrivent une promenade de leur héroïne du côté de la Porte de Clignancourt : «*Mais aux fortifications, son plaisir revenait. Elle courait s'asseoir avec Jupillon sur le talus. A côté d'elle, c'étaient des familles en tas, des ouvriers couchés à plat sur le ventre, de petits rentiers regardant les horizons avec une lunette d'approche, des philosophes de misère. (...) En dessous d'elle, dans le fossé, des sociétés jouaient aux quatre coins. Devant les yeux, elle avait une foule bariolée, des blouses blanches, des tabliers bleus d'enfants qui couraient, des cafés, des débits de vin, des friteries, des jeux de macaron, des tirs à demi cachés dans un bouquet de verdure d'où s'élevaient des mâts aux flammes tricolores...*»

C'est dans cet état que la guerre qui éclate en juillet 1870.

Noël Monier

■ Dans le prochain numéro : L'hiver effroyable du siège. Zoniers, chiffonniers et apaches. La démolition.

Théâtre



Anne Bourguès, interprète de *La Femme qui frappe*.

Au Tremplin Théâtre

La femme qui frappe

de Victor Haïm, avec Anne Bourguès

La femme qui frappe, c'est Agathe, dactylo au chômage. Elle frappe un texte long comme «la Bible racontée par un bègue à un mec qui est dur de la feuille». Un jour, à la 7000ème page, et pour une virgule mal placée, elle appelle l'auteur. Ainsi commencent la pièce (une «farce tragique, dit l'auteur), la rencontre et l'aventure autour de cette version moderne du mythe de Sisyphe.

Auteur pour le théâtre, la radio et la télévision, Victor Haïm a vu ses œuvres récompensées par de nombreux prix. □ 39 rue des Trois Frères. Du 4 mars au 4 avril, jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 16 h.

A la Cigale

Marciel

On l'avait déjà vu, l'été 97, au Ciné-Théâtre 13. Ce fut un gros succès. Il revient à la Cigale, pour les vingt dernières des 300 représentations parisiennes de son spectacle de «ciné-théâtre». Marc Hollogne, dit Marciel, Bruxellois de 35 ans aux yeux perpétuellement étonnés, est à la fois sur scène et sur un écran tendu à côté. Il passe de l'un à l'autre, joue avec les personnages du film, sort de scène vêtu d'une façon et, dans le même mouvement, instantanément, se retrouve sur l'écran vêtu autrement, change de décor, de rôle, de siècle.

C'est réglé au millième de seconde. Incroyable. Mais peut-être la durée du spectacle est-elle un peu longue pour cet ébouriffant exercice de style.

□ Jusqu'au 15 mars. 120 boulevard de Rochechouart. Réservation 01 49 87 53 53.

■ **Egalement à la Cigale**, à partir du 23 mars et jusqu'au 1er mai : **Jamel**. Jamel Debbour, valeur montante du rire, animateur vedette de Canal Plus où il a créé la rubrique *Le cinéma de Jamel* et anime maintenant *Hôpital*, une série loufoque, parodie de la série *Urgences*. C'est son premier *one man show*.

A l'Etoile du Nord

Journée de noces chez les Cromagnons

de Wajdi Mouawad, mise en scène de Jacques David.

Les Cromagnons, une famille de braves gens : le père n'éduque pas ses enfants, la mère n'entend rien, le fils Neil cire ses chaussures, l'autre fils Walter terrorise le père, la fille rêve dans la narcolepsie... Dans cette famille de rêve, il y a même une noce !

Auteur québécois né au Liban, Wajdi Mouawad fait vivre en langue française les passions de la Méditerranée...

□ 16 rue Georgette Agutte. Du 1er au 31 mars, lun. sam. 19 h, mar. jeu. vend. 20 h 30, dim. 16 h. Tél. 01 42 26 47 47.

Théâtre des Abbesses

La chair empoisonnée

de Franz Xaver Kreutz, mise en scène Christophe Pertou.

Cette pièce a été écrite d'après le livre *Hinkemann*, publié en 1923, écrit à la prison de Niederschönfeld où Ernst Toller, l'auteur (1893-1939) purgeait une peine pour sa participation à la révolution communiste de Bavière en 1919. Chassé d'Allemagne par l'avènement de Hitler, Toller poursuivit en exil son activité anti-

fasciste, notamment en Espagne où il se dépensa pour les enfants des réfugiés. Désespéré par l'abandon de la Tchécoslovaquie à Hitler et par la victoire de Franco, il se pendit à New York dans une chambre d'hôtel en 1939.

Hinkemann est ancré dans le désastre de la guerre de 1914-1918. C'est la tragédie d'un homme qui a eu le sexe arraché. Il est revenu, a retrouvé sa femme, mais est habité par le sentiment que leur couple est détruit, qu'il n'a plus de projet, plus d'avenir. En miroir, un autre couple ami, proche et profondément destructeur... Les apparences d'une vie ordinaire pour un héros blessé.

Dans la *Chair empoisonnée*, la pièce que Kreutz en a tirée, il a su transcender ces horreurs de la guerre et de l'après-guerre dans une allégorie qui n'est pas dénuée de beauté. **R.P.**

□ 31 rue des Abbesses. Du 5 au 27 mars. Location 01 42 74 22 77.

Et aussi

■ **Le déclin du destin et Les mains bleues**, de Larry Tremblay. A partir du 10 mars à *l'Atalante*, 10 place Charles Dullin. 01 46 06 11 90.

■ **La controverse de Valladolid**, de Jean-Claude Carrière, avec Jacques Weber, Lambert Wilson, Bernard Verley. A *l'Atelier*, 1 place Charles Dullin. 01 46 06 19 89.

■ **Les autres, Sujet Angot, No man's land**, textes de Christine Angot. Reprise à partir du 29 mars au *Théâtre ouvert*, 4 bis cité Véron. 01 42 62 59 49.

■ **Si vous saviez**, de Bernard Pinet. A *l'Alambic*, 12 rue Neuve de la Chardonnière. 01 42 23 44 66.

■ **Sandrine Alexi** (20 h 30) et

Eric Thomas (22 h) au *Théâtre de Dix Heures*, 36 bd de Clichy. 01 46 06 10 17.

■ **Au Sudden Theatre**, 14 bis rue Ste-Isaure, 01 42 62 35 0 (ce nouveau théâtre reprend le flambeau de l'Espace Acteur et propose une programmation d'auteurs de langue anglaise, parfois en V.O.) : *All man are whores*, de David Mamet (en français et en anglais) du 2 au 28 mars, mar. à sam. 19 h, dim. 15 h, et *All in the timing*, de David Ivres (en français), mar. à sam. 21 h, dim. 17 h.

Musique

Musique classique

■ **Andreas Staier, clavecin**, au *Théâtre des Abbesses* le **same-di 6 mars** à 17 h. Il interprétera trois musiciens de l'Allemagne du nord à l'époque baroque : Jean-Sébastien Bach (notamment la *Fantaisie chromatique et fugue*, un des sommets de la musique européenne, d'une incroyable liberté sous la rigueur), et ceux qui eurent une influence décisive sur la formation du jeune Bach, Buxtehude et Georg Böhm. (Location 01 42 74 22 77.)

■ **Le conservatoire de musique du 18e** (Conservatoire Gustave Charpentier) donne le **mardi 23 mars** au *Trianon*, 80 bd Rochechouart, à 20 h 15, un concert lyrique : extraits de *la Traviata* de Verdi, *Mireille* de Gounod, *Carmen* de Bizet, *A la musique* de Chabrier. (Entrée libre.)

■ **Concert de musique vocale** à l'église St-Bernard, rue Affre, **dimanche 14 mars** à 17 h, par les ensembles vocaux et l'orchestre des écoles de musique de Pringy et du Châ-

telet-en-Brie (77) et l'Atelier musical des Trois Tambours (Paris 18e) : œuvres de Bach, Bird, Morley, Schumann, Clegg, etc...

Musiques traditionnelles



Carmen Linares

Au Trianon

Le "chant profond" de Carmen Linares

Du 12 au 14 mars

Ce n'est pas tous les jours qu'on peut entendre à Paris celle qui est probablement la plus grande interprète vivante du *cante jondo*, ce "chant profond" venu du fond des âges et porté à l'incandescence dans la première moitié de notre siècle par les grands *cantaos*.

Née en 1951 à Linares, Carmen Pacheco Rodriguez a toujours refusé la moindre concession au répertoire commercial que trop de gens confondent avec le vrai flamenco. Belle, d'une beauté presque tragique, elle manie avec maîtrise une voix sans éclats de violence, mais qui se voile, qui parfois se fêle, qui module aussi bien les longues lamentations de la *minera* ou de la *malagueña* que l'exubérance des *alegrías*.

□ 80 bd Rochechouart. Réservation 0803 030 031.

Et aussi

■ **Bardes d'Azerbaïdjan**, au *Théâtre des Abbesses*, **lundi 29 et mardi 30 mars** à 20 h 30. (Location 01 42 74 22 77.)

■ **Les Cosaques de Moscou**, chants religieux orthodoxes et chants populaires russes, **dimanche 21 mars** à 17 h, à l'église Saint-Paul, 90 boulevard Barbès. (Prix : 80 F.)

A l'Elysée Montmartre

■ Le Bal le 6 et 20 mars 23 h. ■ Les 2 & 3 mars : Matmatah (complet). Les 6 & 7 : Cake. 12 : Big Party. 13 : Scream.

(Suite page 22)

Au Lavoir moderne parisien

"Quartett" : les Liaisons dangereuses de Heiner Müller

● Mise en scène Bertrand Saint.

Heiner Müller, l'auteur de *Quartett*, a dirigé durant les dernières années de sa vie (il est mort en 1995) le *Berliner Ensemble*, le théâtre fondé par Bertold Brecht.

Parce qu'il fut un des auteurs les plus lus et les plus joués de l'Allemagne de l'Est communiste, et parce que plusieurs de ses pièces ont eu pour thème des conflits entre salariés et patrons ou la période de la révolution russe, certains l'ont qualifié d'écrivain stalinien. Ce qui est un contresens. Derrière une langue volontiers brutale, parfois péremptoire, sarcastique, Heiner Müller est au fond un écrivain de l'ambiguïté.

Il ne craignit pas d'accepter certaines commandes officielles du régime, tout en gardant une distance jamais démentie. C'est ainsi que, la même année

(1976) où il écrivait le livret d'une cantate d'après des textes d'Erich Honecker, il voyait une de ses pièces les plus importantes, *Hamlet-machine*, interdite par la censure est-allemande ; elle le resta jusqu'à la chute du régime communiste, et sa première représentation mondiale eut lieu en traduction française, à Bruxelles. Il a comparé sa situation en RDA à «l'expérience que Goya a faite du tiraillement entre sa sympathie pour les idées de la Révolution française et la terreur de l'armée d'occupation napoléonienne».

Ce qui a toujours passionné Müller, c'est l'analyse des rapports entre les humains, et spécialement des rapports de pouvoir. Y compris dans les relations entre les sexes. Et ces rapports, à ses yeux, sont toujours complexes. *Quartett* (pièce

écrite en 1981) en fait la démonstration.

Quartett est une pièce cruelle. L'action se situe au XVIIIe siècle français : elle est inspirée des *Liaisons dangereuses* de Laclos. «*Le problème principal que j'ai eu en écrivant Quartett*, a-t-il dit, *a été de trouver une forme dramatique pour un roman épistolaire, et je n'y ai réussi qu'en passant par le jeu : deux personnes jouent le rôle de quatre.*»

Il raconte qu'il a écrit cette pièce, qu'il qualifie de «travail d'horloger», au premier étage d'une villa près de Rome. «*Dans la pièce au-dessous, ma femme vivait avec un homme qui était passionnément amoureux d'elle. Il en provenait certainement de l'énergie.*»

N.M.

□ 35 rue Léon. Du 1er au 27 mars. 01 42 52 09 14.

(Suite de la page 21)

14 : Beeniman. 16 : Brian Setzer. 18 : Cornu. 27 : Kings. 28 : Marris Street Preachers. 29 : Gotthard. 30 : Touré Touré. 31 : Creed.

□ 72 boulevard Rochechouart. 01 42 31 31 31.

Au Divan du monde

■ **Cool out** (relaxation zen) le 2 mars 19 h 30. **Bal Grenadine** (pour enfants) dim. 7 mars 16 h. **Bal tango** le 7 mars 19 h. **Tee Dance Oriental** ("Je hais les dimanches") dim. 14 mars 13 h à minuit. **Oriental Move**, spécial arts de combat, dim. 21 mars 16 h. **Colloque + soirée de la Cadac** (Coordination des associations pour le droit à l'avortement et la contraception) le 28 mars à 14 h.

■ Enregistrements de **Pollen** : 8, 15, 22 mars à 19 h 30.

■ **Festival Les femmes s'en mêlent** (pop rock) 12 & 13 mars.

■ **Concerts** : Le 2 mars, Wailing out (reggae). Le 4 et le 6, Nzongo Soul (afro). Le 10, Dover (rock). Les 16, 19 et 20 : Ricardo Vilas (Brésil). Le 18 : Africa Paris. Le 24 : festival Power pop & rock. Le 26 : Ben Lee. Le 27 : Limborg (électro world).

■ **Nuits** : Le 4, Move the Groove. 5, Black Sugar. 6, Onylee Sound System. 10 et 23, Nuit Psychedelic. 12, Dance Hall Non Stop. 17, St-Patrick (Irish Party). 19, Bizz' Art. 20, Noites do Brasil. 26, Friday Black Fever. 27, la Comparsa (Cuba).

□ 75 rue des Martyrs. 01 44 92 77 66.

Cinéma

■ **"Cadavre exquis"**, projection mensuelle de films courts (de Sébastien Laudenbach, Lucile Hadzihailovic, Guillaume Bréaud, etc.) agrémentés de performances scéniques (théâtre, chant polyphonique, live afro-jazz, etc.), **mercredi 24 mars** de 20 h à 0 h 30 au *Trianon*, 80 bd Rochechouart. (Informations 01 42 62 58 44.)

Littérature**André Velter**

Les Parvis poétiques recevront le **lundi 1er avril** à 20 h à la Halle-St-Pierre le poète André Velter (auteur entre autres du *Septième sommet*, de *Du Gange à Zanzibar*, et tout récemment *Zingaro, suite équestre*). André Velter dirige la collection *Poésie* Gallimard, le Printemps des poètes, et il a créé l'émission *Poésie sur parole* sur France-Culture. (Soirée sur invitations.)

Les Chippendales à l'Elysée-Montmartre

Le groupe qui lança la mode des strip-tease masculins à grand spectacle, pour des publics exclusivement féminins, est à nouveau chez nous, du 22 au 26 mars.

Les *Chippendales* de Los Angeles ont eu beaucoup d'imitateurs. L'été dernier, pendant la Coupe du monde de football, le *Sexy Boys Band* a fait salle comble pendant plus d'un mois aux Folies Pigalle, tout comme les *Chippendales* à l'Elysée-Montmartre. Plusieurs cabarets présentent des numéros dans la même veine : des tar-

zans d'opérette, body-buildés à outrance, au torse épilé et bronzé, des hommes-objets qui montrent tout... ou presque, car lorsque le string minuscule, rose, bleu ou noir, est enlevé, une serviette éponge le remplace aussitôt, avant que quiconque ait pu juger sa pudeur offensée.

Le film *The Full Monty*, racontant l'histoire d'anti-héros qui se lancent dans le strip-tease pour échapper à leur désarroi dans une société où les rapports hommes-femmes ne sont plus ce qu'ils étaient jadis, a accentué cet-

te mode. Certaines spectatrices ont réservé depuis l'été dernier pour le passage des "Chip" ce mois-ci à l'Elysée Montmartre.

Mais les spectatrices qui, parfois debout sur leurs sièges, crient, sifflent et frappent dans leurs mains à qui mieux mieux, ne sont pour la plupart pas dupes. Elles y vont généralement en bandes, pour rigoler, pour enterrer la vie de jeune fille d'une copine ou pour fêter une promotion... «Personne ne prend ça au sérieux», confient-elles pour la plupart.

Expositions**Galerie W Katarina Axelsson**

« *Au feu vert, un flot de gens se jettent dans la rue pour traverser. puis la rue est aux voitures, puis aux piétons, puis aux voitures. De mes fenêtres d'atelier, je vois leurs ombres s'allonger et tourner sur le goudron au fil de l'après-midi.* » Ainsi Katarina Axelsson présente cette exposition. Cette artiste suédoise travaille depuis longtemps sur le thème du corps humain, isolé ou en groupe, dans sa verticalité, son mouvement.

□ Jusqu'au 14 mars. 3 rue Burq. Ouvert tous les jours. 01 42 52 00 18.

Art Vocation Mobile Bertrand Menguy

Le Breton Menguy est le dernier recruté des peintres d'Art Vocation Mobile, et il a déjà un air de famille. Non pas par sa technique : sa façon de tracer au couteau, sur des plaques de bois, des dessins qu'il peint ensuite, avec une prédilection pour des tons ocres et bruns, n'est qu'à lui. Mais derrière la simplicité apparente de son travail se cache une forte culture, une connaissance approfondie des arts dits "primitifs". On pense aux bambous gravés de Nouvelle-Calédonie aussi bien qu'aux ex-voto des marins qu'on voit encore dans certaines églises du Finistère... Et cette mémoire, ces systèmes de référence à l'art de tous les temps (des cavernes préhistoriques aux bandes dessinées en passant par Velasquez et Picasso) est certainement un des points communs des artistes de cette galerie.

□ Du 18 mars au 18 avril. 42 rue Caulaincourt. 01 42 54 09 09.

A noter : Art Vocation Mobile a réinvesti son ancien local, rue Lepic, pour y exposer (et y vendre) des gravures.

Galerie Art's Factory Anicet & Barbara Porzer

Ces deux jeunes artistes sont influencés par le Mexique. Anicet a réalisé ses peintures, nerveuses et pleines d'humour, au retour d'un séjour là-bas. Barbara Porzer, elle, s'inspirant d'une tradition ancienne des artisans mexicains, a sculpté en papier mâché une multitude de personnages et animaux très colorés.

□ Jusqu'au 14 mars. 48 rue d'Orsel. 01 53 28 13 50.

La Petite Ceinture vue par Letellier

Comme c'est souvent le cas avec la peinture hyper-réaliste, la précision presque pho-

tographique des paysages de la Petite Ceinture que Jean-Paul Letellier présente dans cette exposition provoque un sentiment d'étrangeté. Tunnels, ponts, voies ferrées, fouillis de végétation, tags et graffs, contrastes d'ombre et de lumière, évoquent un monde comme en sommeil, des paysages de belle au bois dormant que rien ne réveillera plus, une fin de civilisation, un peu comme les ruines antiques que les peintres du XVIIe et du XVIIIe siècle aimaient tant peindre.

Jean-Paul Letellier est un des locataires de la cité *Montmartre aux artistes* de la rue Ordener.

□ A l'Association culturelle des Batignolles, 74 place du Docteur Félix Lobligeois, 17e. Du 18 mars au 18 avril, tjl de 14 à 18 h sauf mercredi, le dimanche de 10 à 13 h.

À la bibliothèque de la Porte Montmartre La Compagnie Tairafeu joue Aladin

Au commencement du monde il n'y avait rien. Rien ? Mais rien, cela n'existe pas. Donc, pas tout à fait rien. Après un terrible orage, une géante attend un enfant et un canard désespéré peut enfin pondre ses œufs... Ainsi commence *La naissance du monde*, conte imaginé par la Compagnie Tairafeu et dont elle a mis au point deux versions, l'une pour les 3 à 6 ans, l'autre pour les 6-12 ans.

Elle le présentera le 25 mars à 10 h à l'école maternelle rue Belliard.

Le 31 mars, c'est à la bibliothèque de la Porte Montmartre (18 avenue de la Porte Montmartre) qu'elle présentera, à 10 h 30, un autre conte, *Aladin*, raconté, joué, avec personnages vivants, ombres chinoises, marionnettes. Ce spectacle s'adresse à tous publics à partir de 6 ans.

La Compagnie Tairafeu existe depuis 1994. Son but est de promouvoir le théâtre, le conte et le théâtre d'ombres auprès d'un large public : enfants à partir de 3 ans, adolescents, adultes.

Ces pages ont été réalisées par Michèle Stein, Rose Pynson, Noël Monier.

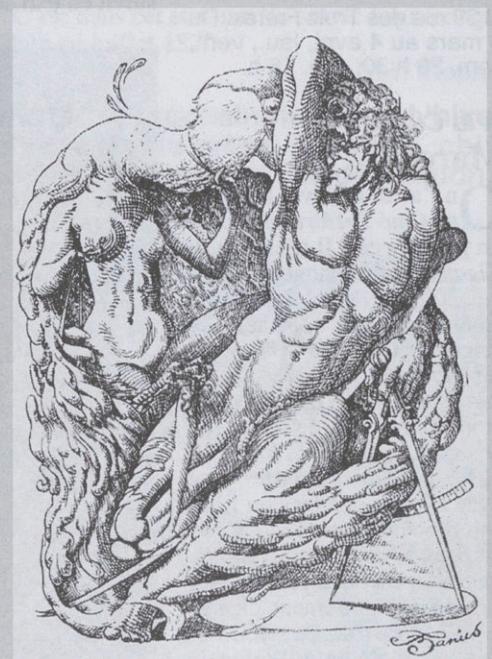
A la Halle-St-Pierre : Tudor Banus

« *C'est Dürer revu et corrigé par les surréalistes* », écrivait un critique. Les dessins et peintures de Tudor Banus, dans une manière qui souvent parodie les bois gravés du maître allemand, présentent un monde foisonnant et fantastique, où la frontière est mal tracée entre humains et arbres, où astres et planètes dansent avec les anges et les dieux au-dessus d'océans tourbillonnants... « *Tout cela, dit un autre critique, a une odeur de musée, de chef d'œuvre retrouvé et d'antre d'alchimiste.* »

Né à Bucarest en 1947, installé à Paris depuis 1971, Tudor Banus s'est fait connaître comme illustrateur dans quantité de journaux et revues, notamment dans *le Monde* (où il fut un des premiers dessinateurs publiés par ce journal, à une époque où il sortait à peine d'une longue période de mises en page austères sans illustration). Il a également illustré de nombreux livres pour jeunes, Jules Verne, Grimm, Jack London, Doris Lessing, et il a eu en 1979 le prix du plus beau livre pour la jeunesse...

□ "Corps, âme, esprit", par Tudor Banus. Du 1er au 14 mars. 2 rue Ronsard, galerie du rez-de-chaussée (entrée libre). Tjl de 10 à 18 h.

■ Egalement à la galerie de la Halle-St-Pierre : du 15 au 31 mars, sculptures de **Mohsni Abdelaziz** (des personnages en fer longilignes



dialoguent en une chorégraphie improvisée) et tableaux de **Françoise Vilouin-Labbé** (matériaux divers, bois flottés, pierres, plumes calligraphiques, tissus, papiers, jouets miniaturs, assemblés dans des casses).

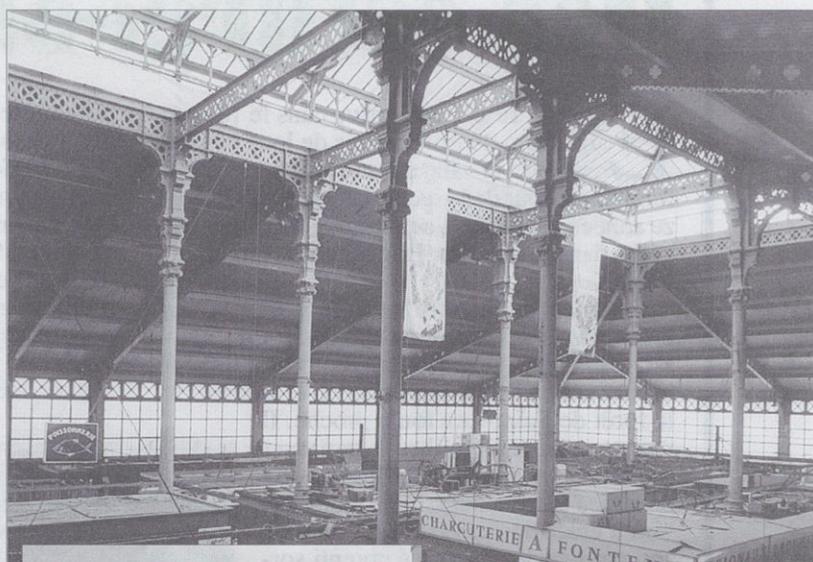
Cette rubrique présente chaque mois un aspect de l'histoire architecturale de notre arrondissement.

(Conseiller technique de la rubrique : Bernard Marrey)

Marchés et ponts : le métal dans l'architecture



La Halle-St-Pierre, 2 rue Ronsard, est un ancien marché couvert (ci-contre vue d'ensemble), dont la moitié a été transformé en gymnase et l'autre moitié, rénovée, abrite le Musée d'art naïf et des espaces d'expositions (photo ci-dessus).



Le marché de l'Olive, à la Chapelle (entrées rue L'Olive et rue de la Martinique), est un des rares marchés couverts métalliques construits au XIXe siècle à Paris à être encore en activité.



Dès le XVII^e siècle les architectes ont utilisé le métal pour renforcer les constructions ou leur donner une portée plus grande. Mais c'est surtout au XIX^e siècle que le métal s'affiche – et s'allie au verre. On utilisa d'abord la fonte : moins chère que l'acier, elle présente l'avantage de se couler facilement dans des modèles, par exemple des colonnes, mais elle manque de souplesse. L'acier se développa dans le dernier quart du siècle, malgré les difficultés rencontrées pour le modeler.

■ La **Halle Saint-Pierre** a été inaugurée le 2 janvier 1868. C'était un marché couvert, construit par un élève de Baltard dont le nom s'est perdu, typique des halles construites à Paris à cette époque. Sur un soubassement en pierre meulière et en brique repose le bâtiment, en fer et en fonte. A l'origine le marché offrait 284 places pour les commerçants et fonctionnait tous les jours. En 1900 il a été divisé en deux : d'un côté un gymnase, qui existe toujours, et de l'autre un garage.

En 1986 s'y sont installés le Musée d'art naïf et l'ensemble culturel de la Halle-Saint-Pierre qui donne largement sur les jardins du Sacré Cœur par des châssis vitrés. La rénovation de l'ensemble a été réalisée par les architectes Claude Charpentier et J. Valentin, dans l'esprit initial mais en ajoutant un étage avec un escalier métallique en passerelle.

■ Le marché de la Chapelle, appelé aussi **marché de l'Olive** parce qu'il se situe rue L'Olive, est l'un des derniers marchés métalliques en activité à Paris. Construit en 1885 par Auguste et Lucien Magne (sur une partie de l'emplacement de l'ancien marché aux bestiaux), il a aussi une structure en fer et en fonte, repeinte en vert. Son originalité tient à la portée de ses *fermes*, les éléments de la charpente qui soutiennent la toiture : d'une portée de 30 mètres elles ont rendu possible la cou-

verture de la salle sans autre point d'appui que les murs extérieurs et les douze colonnettes de fonte intérieures.

■ En 1867 Haussmann conçut le projet d'un pont enjambant le "cimetière du Nord" pour favoriser le passage entre la place Clichy et Montmartre. Il fallut vingt ans pour que le projet soit accepté par le conseil municipal : pour installer les colonnes en fonte on devait déplacer des tombes.

On opta pour des portées inégales, de 20 ou 17 mètres, pour n'utiliser que les places abandonnées du cimetière. Ce **pont Caulaincourt**, de 135 mètres de long et 16 de large, a une pente de 37 millimètres par mètre. Du côté sud, un escalier descend vers l'entrée du cimetière (avenue Rachel) et montre de jolis réverbères d'origine à motif floral.

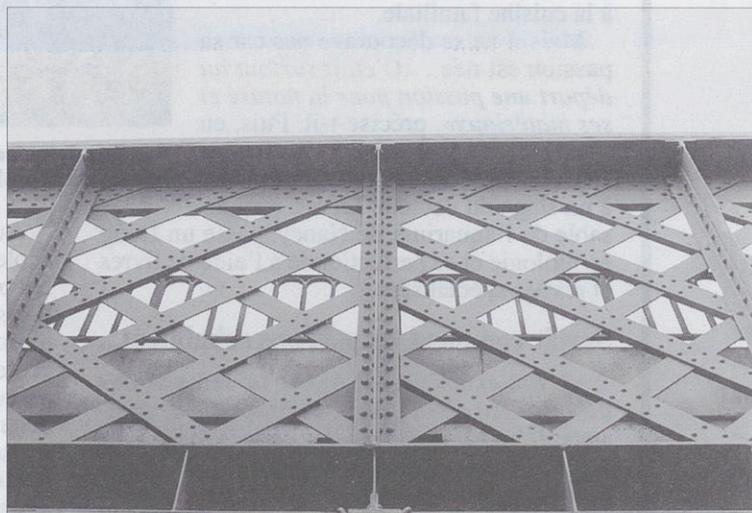
Il fallut aussi tenir compte du sous-sol : le cimetière est établi sur d'anciennes carrières et les six couples de colonnes s'appuient sur des dais de pierre de taille, fondés sur des puits creusés jusqu'à la couche de gypse, entre 10 et 17 mètres plus bas.

C'est le premier pont construit en acier à Paris; les éléments ont été façonnés par les Hauts Fourneaux de Montluçon pour les établissements Cail.

■ D'autres ponts méritent l'attention : le **pont Jean-François Lépine** a été réalisé par l'entreprise Nougier et Kessler, le premier étant l'un des deux concepteurs de la tour Eiffel. Construit en 1897, son tablier a été lancé en une seule journée, sans qu'on interrompe la circulation des trains qui passent en dessous !

On remarque que notre arrondissement, qui n'est traversé par aucun cours d'eau, compte curieusement plus de dix ponts qui franchissent les voies ferrées de la gare du Nord, de la gare de l'Est et de la Petite Ceinture...

Danielle Fournier



Le pont Caulaincourt, qui enjambe le cimetière Montmartre, est le premier pont de Paris construit en acier. Il repose sur six couples de colonnes de fonte et deux culées en maçonnerie à chacune des extrémités.

Photos Vincent Gerbet

Eric Taïeb, dont l'atelier se trouve rue de la Goutte d'Or, est un artiste un peu spécial : il fabrique des aquariums. Avec de vrais poissons. Ses œuvres sont présentes dans plusieurs écoles du quartier.

Des esturgeons à la Goutte d'Or

En 1982, Éric Taïeb arrive dans le 18e, un aquarium de trois mètres de long sous le bras, et s'installe dans un vaste atelier au fond d'une cour de la rue de la Goutte d'Or. Seize années ont passé, l'aquarium géant a fait des petits dans le quartier. Éric Taïeb est "aquariologue".

Comment devient-on "aquariologue" ? «C'est grâce à la forêt», affirme-t-il comme s'il s'agissait d'une évidence. A l'âge de 15 ans, il habite chez ses parents à Saint-Gratien et il découvre la forêt de Saint-Leu toute proche. Il y passe son temps libre à ramasser mousses, écorces, cailloux, ou branches tourmentées, tout ce qui servira à créer des paysages au fond de son premier aquarium. Apprenti sorcier, il se lance dans des "expériences scientifiques" pour essayer de conserver dans l'eau les différents types de bois trouvés dans la forêt, il fait bouillir des branches mortes pendant des heures, ou bien fait cuire dans le four des assemblages d'ardoises décorées de pierres, bref des manipulations qui se terminent souvent en queue de poisson ou qui manquent de mettre le feu à la cuisine familiale.

Mais il ne se décourage pas car sa passion est née. «C'était surtout au départ une passion pour la nature et ses matériaux», précise-t-il. Puis, en toute logique, il en vient à s'intéresser aux vertébrés aquatiques. Il participe à un stage du docteur Terver, responsable de l'aquarium de Nancy, passe un Deug en biologie et se perfectionne à l'aide de livres et revues spécialisées.

Savoir comment les poissons cohabitent...

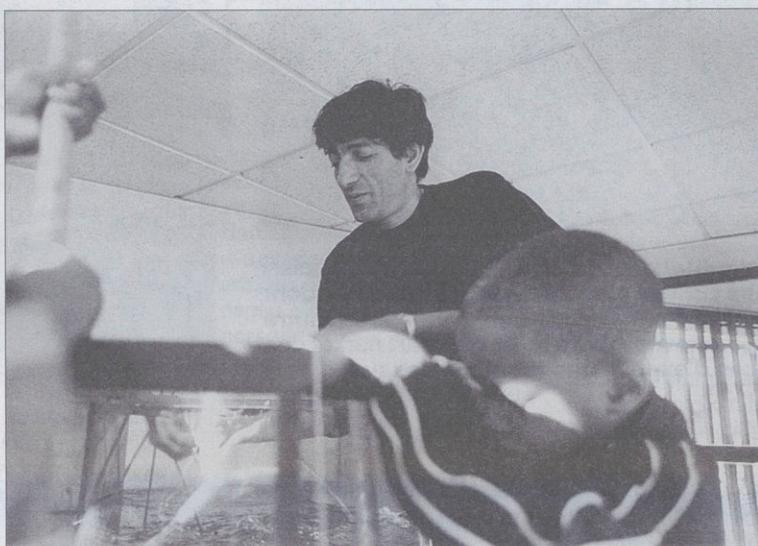
«L'aquarium, dit-il, c'est la science des déboires. Au début j'ai perdu beaucoup de poissons. Il ne suffit pas d'aller chez le marchand et de dire "Donnez-moi un poisson rouge, un jaune, un bleu et un vert" sans connaître les espèces qui peuvent cohabiter ensemble. Il faut savoir comment adapter populations, plantes et matériaux en maintenant l'ensemble dans une eau parfaitement saine et limpide, ce qui fait appel à des notions de biologie animale et végétale, de chimie et de géologie.»

Mais les créations aquatiques d'Éric Taïeb sont avant tout des œuvres d'art. «Mon art est enfermé dans ces bidons», dit-il en soulevant le couvercle des containers qui envahissent l'atelier : silice de Fontainebleau ou de Moselle, argile rouge, morillonite verte, quartz blanc, rose ou noir, serpentine grise, schistes rouges; cristal de roche, marbres roulés, pierres volcaniques, ardoise, armor...autant de cailloux, sables, roches, qui formeront comme par magie des paysages lunaires, atlantides engluties, univers poétiques, monde harmonieux où le végétal côtoie le miné-

Silices, argile rouge, argile verte, quartz, cristaux de roche, ardoise, marbres...

ral pour le plus grand bonheur des yeux.(ceux des poissons et les nôtres !).

Éric Taïeb travaille les formes et les volumes comme un sculpteur, pose de la couleur comme un peintre, ses aquariums sont des tableaux vivants. Mais aujourd'hui tous les aquariums de l'atelier sont vides, on n'entend plus le moindre gougoutement d'eau et les derniers poissons ont regagné la haute mer l'été dernier, un gros congre et trois roussettes qui s'ennuyaient à Paris.



Au début, les enfants venaient rendre visite aux poissons dans l'atelier d'Eric Taïeb. Puis les aquariums sont allés dans les écoles...

Au début, Éric Taïeb invitait les enfants des écoles du quartier à venir observer et dessiner les poissons dans son atelier. Par la suite les poissons sont allés voir les enfants. Éric Taïeb a proposé d'installer ses aquariums dans les écoles maternelles et élémentaires voisines, rue de la Goutte d'Or, rue Richomme et rue Doudeauville. «Pour les tout petits de maternelle, ils faut mettre de gros poissons qui les impressionnent, il s'y attachent énormément, ils ont leurs préférés et leur donnent des noms. Ils ont par exemple appelé "Lola" un magnifique cichlasoma mâle d'Amérique du Sud», raconte Éric. Ainsi donc une nouvelle population a envahi la Goutte d'Or : carassins dorés, carpes koïs, cichlidés africains (*hemichromis bimaculatus*, *pseudotropheus zebra*), cichlidés d'Amérique du Sud (*cichlasoma nigrofasciatum*), esturgeons (*acipenser sturio*, *acipenser gueldenstaedti*).

Support d'apprentissages pour les enfants

Grâce à lui les enseignants disposent d'un outil pédagogique d'une grande richesse : l'aquarium constitue un support d'apprentissages innombrables pour les enfants (observation de la vie animale, exercices scientifiques, mathématiques, créations artistiques, reportages, réalisation du "livre des poissons"). Les travaux favorisent les échanges interclasses, et les voyages de poissons d'une école à l'autre pour raisons de santé provoquent des visites, des rencontres, des échanges de lettres entre les enfants.

Le superbe aquarium hexagonal de 1 500

litres placé dans le hall de la maternelle Goutte d'Or est un pôle d'attraction permanent. Éric Taïeb l'a installé avec le concours des enfants, des parents, de la directrice, des adolescents du quartier et du gardien de l'école.

Il a fallu construire une estrade, la décorer, aller en autocar chercher des poissons chez un pisciculteur à la campagne. Pour l'aquarium à esturgeons de 2 000 litres de la maternelle Richomme, Éric Taïeb n'a pas hésité pas à pousser un chariot de 300 kg de pierres et de cailloux à travers les rues pour faire choisir les matériaux par les enfants car, nous dit-il, «ce sont les gosses qui font l'aquarium». Peut-être, mais il ne compte ni le temps ni l'énergie qu'il déploie pour transmettre son savoir et assurer l'entretien des installations, avec les moyens du bord, beaucoup de débrouillardise et ses propres deniers.

En trois ans, une bonne quinzaine d'aquariums et quelques terrariums (abritant des escargots, des lézards, etc.) ont été installés dans les écoles. «Les coopératives des écoles, plus que pauvres, ne peuvent assurer le coût réel des installations et de la maintenance, il est donc urgent aujourd'hui de trouver des moyens financiers pour développer l'aquariophilie galopante à la Goutte d'Or», nous dit-il.

Certes, Éric prête gracieusement les aquariums (déjà amortis dans ses contrats professionnels), donne ou prête des poissons, mais il faut tout de même un minimum d'argent pour une installation de base, puis assurer le budget annuel que représentent les frais. Les écoles participent comme elles peuvent et le bénévolat d'Éric Taïeb s'essouffle. D'où l'idée de la création d'une association regroupant les directeurs, directrices des écoles et les enseignants concernés, qui permettrait la recherche de subventions et dont le nom est déjà trouvé : le Serpent vert (en hommage à un poème de Goethe).

Cent naissances à l'école Doudeauville

Éric Taïeb s'est aussi investi dans la reproduction des poissons afin de réduire les coûts ; plus d'une centaine de cichlidés *hemichromis bimaculatus* sont nés récemment à l'école élémentaire Doudeauville, ce qui n'a pas manqué de créer une grande excitation. «Pour moi, c'est un éternel conflit, arriver à concilier l'art, la biologie, la pédagogie et la pratique commerciale», nous confie-t-il.

Mais comme Éric a aussi fait du théâtre, du mime, de l'art clownesque, a été souffleur de verre et danseur soufi, il doit savoir retomber sur ses pieds ! Et, qui sait, un jour un enfant de la Goutte d'Or devenu adulte dira peut-être : «C'est Éric Taïeb qui m'a transmis sa passion ».

Christine Brethé

Photo Dan Aucante

□ Atelier d'Éric Taïeb : *Aquageo*, 50 rue de la Goutte d'Or. 01.46.06.47.86. Fax 01.53.28.06.60